

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4200 du Vendredi 20 Octobre 2023 - 71<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MESSE DE CLOTURE DE LA 52<sup>e</sup> ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

## Les jeunes encouragés à s'engager dans la vie consacrée



Les évêques membres de la CEC et le secrétaire général (à gauche), Page 9

### CONGO-ITALIE

## Pour une coopération gagnant-gagnant

(P.3)

#### PRESSE

### Décès du fondateur de "La Rue meurt"

Editorialiste courageux, Jean-Claude Bongolo a été un patron de presse influent.

(P.4)



#### EDITORIAL

Riches de notre bois, pauvres de notre innocence

#### ANNONCE

La Semaine Africaine informe ses lecteurs qu'elle met en location sa salle de conférences, située au rez-de-chaussée de son bâtiment.

Contacts: 06 8014203  
06 6619843

**CANAL+**

**The BACHELOR**  
EST DE RETOUR...

**DÉS LE 7 OCTOBRE**  
SEULEMENT SUR **CANAL+**  
POP

92 92  
CANAL+ CONGO

**MAITRE NOEL MOUNTOU  
NOTAIRE**

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,  
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;  
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

**«SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A.»  
«S.G.S. CONGO S.A.»**

SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL  
AU CAPITAL DE 1.510.000.000 DE FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL: AVENUE DU GENERAL DE GAULLE/IMMEUBLE CNSS  
B.P.: 744  
R.C.C.M.: POINTE-NOIRE N°09 B 909  
REPUBLIQUE DU CONGO  
INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-huit juillet deux mil vingt-trois, enregistré le vingt-neuf août de la même année, Folio 164/25 n°6668, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions ordinaires de l'actionnaire unique de la SOCIETE GENERALE DE SURVEILLANCE CONGO S.A, en sigle S.G.S. CONGO SA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Avenue du GENERAL DE GAULLE, Immeuble CNSS, B.P.: 744. Aux termes dudit procès-verbal, l'actionnaire unique a:

-Décidé d'approuver le rapport de gestion de l'Administrateur Général ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 ;

-Décidé d'approuver les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que l'ensemble des conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ;

-Donné quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé, à l'Administrateur Général sortant et a déchargé au Commissaire aux comptes ;

-Décidé de renouveler le mandat de Madame

Mary Njeri WAINAINA-MBECHE, en qualité d'Administrateur Général, pour compter des présentes, pour une durée d'un an qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 Décembre 2023 ;

-Décidé de renouveler le mandat de Madame Patricia Elder NZONDJOU au poste d'Administrateur Général Adjoint, pour compter des présentes, pour une durée d'un an qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 Décembre 2023 ;

-Donné tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le Septembre 2023 sous le n° CG-PNR-01-2023-D-00997.

*Pour avis,  
Maitre Noël MOUNTOU,  
NOTAIRE.*

**AFRICA GLOBAL LOGISTICS CONGO**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 503.295.000 F. CFA  
Siège social: Avenue de Loango, Pointe-Noire, B.P.: 616  
RCCM: CG-PNR-01-1962-B14-01512  
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date, à Pointe-Noire du 31 mai 2023, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 02 octobre 2023, sous le numéro 7483, folio 187/16, les actionnaires ont décidé de renouveler, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les mandats des administrateurs ci-après:

-La SOCIETE FINANCIERE PANAFRICAINNE dont le représentant permanent est Monsieur Eric MELET;

-La société SOCOPAO dont le représentant permanent est Monsieur Christophe PUJALTE.

*Pour avis,  
L'Assemblée Générale.*

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

UNITE DE COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS  
PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME  
N° \_\_\_\_\_ /MSP /CAB/UCPP/PNLP-23

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL Réf: 0004/  
PNLP/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E)  
CONSULTANT (E) NATIONAL (E)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme recrute un (e) consultant (e) national (e) POUR L'EVALUATION DE LA SENSIBILITE DES VECTEURS DU PALUDISME AUX INSECTICIDES EN REPUBLIQUE DU CONGO.

Les termes de références spécifiques au poste, pour le candidat (e) s intéressé (e) s, sont à retirer au plus tard le 02/11/2023 à l'adresse ci-après entre 09h00 et 16h00:

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par E-mail: yvette.okouba@pnlp.cg en copie mdavid.ongouo@pnlp.cg

La remise des dossiers de candidature physique est fixée au 07/11/2023 à 16 heures précises.

*Fait à Brazzaville le 16/10/2023*

**La direction du PNLP**

**Etude de Maître Christèle Eliane BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire**

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46

République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**«PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES ET PARAPHARMACEUTIQUES»  
En sigle «PAP» SA**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au Capital de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)  
Siège social: Rue Germain BIKOUMAT, Immeuble Abdallah, Centre-ville, Boîte postale: 345,  
Pointe-Noire, République du Congo  
RCCM: CG-PNR-01-2019-B14-00149

APPROBATION DES COMPTES-TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL-CESSION D'ACTIIONS-MISE A JOUR DES STATUTS DE LA SOCIETE

I/- Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société «PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET PARAPHARMACEUTIQUES», en sigle «PAP» SA, tenue à Pointe-Noire en date du 29 juin 2021, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 septembre 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio 008/25 n° 0269 ; les résolutions suivantes ont été prises:

**- Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire:**

- ▶ Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et Quitus;
- ▶ Affectation du résultat ;
- ▶ Ratification de la nomination des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- ▶ Ratification de la nomination du nouveau Président du Conseil d'Administration ;
- ▶ Approbation des conventions réglementées autorisées par le Conseil d'administration ;
- Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire:
- ▶ Transfert du siège social (Modification de l'article 5 des statuts);
- ▶ Mise à jour des statuts ;

II/- Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte tenue en date à Pointe-Noire du 23 février 2023, déposé au rang des minutes du Notaire

soussigné, le 19 septembre 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio 175/10 n° 1656 ; Les actionnaires de la société «PAP» SA, ont pris les résolutions suivantes:

**- Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- ▶ Nomination des administrateurs ;
- ▶ Nomination des Commissaires aux comptes ;
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**- Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire:**

- ▶ Agrément de la cession d'actions ;
- III/- Aux termes du Procès-verbal du Conseil d'Administration de la société «PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET PARAPHARMACEUTIQUES», en sigle «PAP» SA, tenu en date à Pointe-Noire du 04 septembre 2023, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 septembre 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio 175/12 n° 1658, il a été décidé du:
- ▶ Renouvellement du mandat du Directeur Général ;
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Dépôt légal dudit Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 septembre 2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01102, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 09 octobre 2023.*

*Pour mention et avis,  
Maître Christèle Eliane  
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.*



CONGO-ITALIE

# Pour une coopération gagnant-gagnant

La présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, a effectué une visite de travail de 24 heures dans la capitale congolaise, le 13 octobre 2023. Accueillie à l'aéroport international Maya-Maya par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, elle a eu des entretiens en tête à tête de près de deux heures avec le Président Denis Sassou-Nguesso, au palais du peuple, avant de se prêter aux questions des journalistes.

La visite de Giorgia Meloni en terre congolaise est la deuxième de haut niveau d'une plus haute autorité italienne, après Mattéo Renzi, le 20 juillet 2014. Elle revêt une importance particulière, offrant au Congo et à l'Italie l'opportunité de renforcer leurs liens d'amitié et de coopération tout en évaluant le bilan et les perspectives de leur coopération qui couvre divers domaines. De plus, cette visite pourrait insuffler une nouvelle dynamique pour favoriser l'implantation durable des investisseurs italiens au Congo.

Mme Giorgia Meloni veut pousser les entreprises italiennes à «investir plus» sur le continent. La Première ministre italienne veut renforcer les liens avec l'Afrique, en matière d'énergie.

Pour son déplacement au Congo, la Première ministre d'extrême-droite était accompagnée de Claudio Descalzi, le directeur général d'ENI, géant italien du gaz. Un opérateur pétrolier engagé sur le projet de gaz naturel liquéfié, un nouveau projet de développement qui contribuera à répondre aux besoins énergétiques domestiques, et permettra au Congo de fournir des ressources gazières supplémentaires au marché mondial.

Les entretiens en tête-à-tête entre Denis Sassou-Nguesso

et son hôte ont porté essentiellement sur des questions bilatérales, notamment la coopération énergétique, les hydrocarbures, l'environnement, l'agriculture et la formation.

Pour le Président Denis Sassou-Nguesso, la visite de la présidente du Conseil italien est un grand honneur. «C'est un signe de grande amitié et de volonté politique d'établir avec la République du Congo des relations de confiance et de coopération sérieuse», a déclaré le Chef de l'Etat congolais.

La coopération diplomatique entre l'Italie et le Congo remonte à 1968. Depuis 2012, cette coopération s'est étendue aux domaines des infrastructures, de la culture et du sport. La visite d'Etat effectuée à Brazzaville en 2014 par le Premier Ministre Matteo Renzi a considérablement renforcé ces liens. «Nous avons espoir qu'il est nécessaire de changer quelque chose dans cette coopération», a indiqué Denis Sassou-Nguesso.

Il a rappelé que l'Afrique a un potentiel humain et des ressources naturelles que les Européens devraient comprendre. «L'Afrique peut aller au développement dans une coopération gagnant-gagnant avec l'Europe. Tous les schémas que nous avons essayés n'ont pas été concluants et qu'il fallait engager une autre



Mme Giorgia Meloni et le Président Denis Sassou-Nguesso

démarche dans cette coopération», a indiqué le Chef de l'Etat, tout en estimant que l'avenir de la coopération entre l'Italie et le Congo est appelé à voir des jours meilleurs. Mme Giorgia Meloni a affirmé la nécessité pour les deux pays d'adopter une approche qui ne soit plus paternaliste. «Non! Ce n'est pas le modèle que nous souhaitons. Le modèle que nous voulons adopter entre l'Italie et le Congo est un modèle gagnant-gagnant. L'ENI nous a donné un exemple excellent de cette coopération», a-t-elle dit.

Le géant italien de gaz entend importer à partir de l'hiver prochain, l'excédent du gaz naturel liquéfié congolais.

La présidente du Conseil des ministres n'entend plus entretenir une coopération transitoire, «mais plutôt une coopération de longue haleine, une coopération où nos destins seront liés à jamais», a-t-elle précisé.

Mme Giorgia Meloni a garanti la présence de quelques membres de son Gouvernement à Brazzaville, du 26 au 28 octobre prochain, pour participer au sommet sur les trois bassins forestiers tropi-

caux du monde. «Le changement climatique doit être pris très au sérieux et non pas en adoptant des approches idéologiques. Il faut protéger l'environnement en même temps que les hommes qui vivent dans cet environnement. Ce n'est pas par hasard que 70% du fonds pour le climat que nous avons en Italie a été alloué cette année à l'Afrique», a-t-elle affirmé.

Au terme de sa visite, la présidente du Conseil des ministres italien, après avoir signé le livre d'or de la Présidence de la République, a eu un dîner officiel avec le Chef de l'Etat avant de repartir pour Rome, en Italie, dans la soirée.

Un accord de coopération dans le domaine de l'énergie a été signé le 22 avril 2022 entre le Congo et l'Italie. Parallèlement, une lettre d'intention a été conclue entre le Congo et la société ENI SPA, visant la production et l'exportation de gaz naturel, ainsi que des initiatives en faveur de la transition écologique en République du Congo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Editorial

### Riches de notre bois, pauvres de notre innocence

Dans quelques jours s'ouvrent à Brazzaville les travaux du Sommet des trois grands bassins forestiers du monde. Le bassin du Congo, le bassin de l'Amazonie et le bassin de Bornéo Mékong sont au monde ce que le poumon est au corps humain. Ils aspirent et expirent l'air de la planète, aidant à réguler une atmosphère dont la tendance est au réchauffement irrémédiable. La vaste forêt du Congo, celle immense de l'Amazonie et le grand couvert végétal commun de Bornéo sont trois poumons. Oui, nous savions qu'avec le bois, nous pouvions tirer de grandes ressources de nos forêts.

Depuis la colonisation, nous savons que le bois était une ressource importante à l'exportation. Nos six pays (Cameroun, Gabon, Centrafrique, République démocratique du Congo, Guinée Equatoriale et Congo) ont fait beaucoup pour livrer du bois tropical aux pays d'Europe. Mais il y a aussi en Asie du Sud-Est six autres pays (Chine, Birmanie, Thaïlande, Laos, Cambodge et Vietnam) qui disposent de vastes étendues boisées soufflant de l'Oxygène vital à l'Est du monde. Ces deux poumons s'allient à celui de l'Amazonie pour compléter l'armature écologique de la planète.

A Brazzaville les 26, 27 et 28 octobre 2023, les peuples de la pauvreté vont dialoguer avec les Nations de l'opulence autour de cette «maison commune» dont parle le Pape François, notre mère terre. Il ne s'agira pas de marchander et de trancher dans l'arrogance, mais de tenir un discours raisonné autour du futur de cette planète. Pour une fois, il s'agira de dire que nous sommes pauvres sans doute, mais le bois dont regorgent nos forêts est un bien précieux dont la préservation garantit la survie à tous. Comment faire pour la sauvegarde d'une humanité dont l'industrialisation des uns a des effets néfastes chez tous ?

Il ne s'agira pas de «chantage écologique» comme je l'ai lu dans une certaine presse. Il s'agira seulement de faire agir le bon sens pour que dans 50 ans, moins sans doute, les villages côtiers ne disparaissent pas ; que les climats ne se fassent pas plus chauds et que les pluies ne deviennent pas «plus méchantes».

Albert S. MIANZOUKOUTA

## CONGO

# Vers un fichier modernisé de l'Etat-civil et de l'identité

En partenariat avec le FNUAP, le ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, a organisé du 13 au 15 octobre dernier à Kintélé, un atelier de validation de l'avant-projet de loi portant régime de l'état-civil en République du Congo. Les travaux ont été ouverts par le ministre Raymond Zéphirin Mboulou en personne, en présence de Victor Rakoto, représentant de l'agence onusienne chargée de la population, et du coordonnateur du projet d'accélération de la digitalisation numérique (PADN).

La loi en avant-projet vise à réguler les lacunes constatées dans la loi n°073/84 du 17 octobre 1984 portant code de la famille congolaise pouvant entraver la bonne gestion de la politique nationale de réforme et de modernisation de l'état-civil au Congo 2022-2026, notamment en ce qui concerne sa digitalisation.

Il s'agit de la non-prise en compte des registres et actes de l'état-civil numérique; la surveillance numérique de l'état-civil par la justice; la signature électronique des actes par les officiers de

l'état-civil; la mise en ligne du service public de l'état-civil; l'envoi automatique et par voie électronique des déclarations de naissance et des décès dans les centres d'état-civil en provenance des formations sanitaires

L'objectif de cet atelier est de présenter les amendements des parties prenantes à l'avant-projet de loi et de recueillir les suggestions et amendements des participants en vue d'enrichir le document qui devrait être validé adopté. Cette réforme fondée sur les principes de transparence, d'efficacité et d'inclusivité vise



Pour la postérité

à garantir que chaque citoyen ait un accès équitable aux services de l'état-civil. «En modernisant nos méthodes, en adoptant les technologies de pointe et en renforçant nos infrastructures, nous sommes sur la voie de créer un système d'état-civil moderne, fiable, rapide et accessible

aux populations», a précisé le coordonnateur du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

Il a décliné les objectifs du PATN dont un accent essentiel est porté sur la modernisation de l'Etat-civil dans sa troisième composante. Les axes d'accompagnement retenus dans

le cadre de cette composante sont: l'accompagnement pour la connectivité internet des centres d'enregistrement des faits d'Etat-civil sur l'ensemble du territoire national; la fourniture d'équipements pour les centres d'enregistrement des faits d'Etat-civil; la digitalisation des actes anciens; la formation et le renforcement des capacités en compétence numérique des agents de l'Etat-civil.

Pour le représentant du FNUAP, le système d'enregistrement d'Etat-civil joue un rôle crucial dans le système judiciaire et contribue au respect des droits de la personne à une identité, à un statut social, la nationalité ainsi que l'appartenance à une famille et à une communauté.

Victor Rakoto a réaffirmé l'engagement de son agence d'accompagner le Congo dans l'exécution de sa politique nationale de réforme et de modernisation de l'Etat-civil 2022-2026.

Il a fondé l'espoir que l'aboutissement de la loi portant régime de l'Etat-civil en République du Congo et son application contribueront à relever les défis restant, notamment l'informatisation de la quasi-totalité des centres d'Etat-civil du pays; la prise en compte des divorces comme faits d'Etat-civil au même titre que les mariages, les naissances et les décès.

Le diplomate onusien a exhorté les participants à apporter des contributions significatives

à l'examen de cet avant-projet de loi qui devrait, selon lui, «contribuer à la mise en place d'un système national d'enregistrement des faits d'Etat-civil qui fonctionne bien et qui soit continu, permanent, obligatoire et universel, soutenant les politiques et programmes de développement et le respect des droits fondamentaux», a-t-il déclaré.

Le ministre a réitéré la gratitude du Gouvernement envers les organismes du système des Nations-Unies pour le «partenariat dynamique et fructueux qui sous-tend le cadre de nos relations, en particulier avec la Banque mondiale à travers le projet d'accélération de la transformation numérique pour son appui à la modernisation du système de l'Etat-civil du Congo», a-t-il affirmé.

Pour Raymond Zéphirin Mboulou, le renforcement et la modernisation du système national d'Etat-civil est un défi majeur pour le pays, afin de l'arrimer aux normes internationales. Pour y parvenir, «il faut commencer par améliorer son cadre juridique qui est inadapté. Il ne prend pas en compte plusieurs paramètres, notamment l'informatisation du système CRVS. C'est dans ce but que cet avant-projet de loi a été élaboré et soumis à l'appréciation des participants pour recueillir leurs amendements», a-t-il expliqué.

Cyr Armel YABBAT-NGO



PARLEMENT

# Les deux chambres ont ouvert leurs sessions budgétaires

Les cérémonies se sont déroulées au Palais du Parlement. Outre le budget de l'Etat, les parlementaires examineront les budgets des deux chambres, ainsi que le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2022 et le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023. Les travaux ont été ouverts à l'Assemblée nationale par Isidore Mvouba son président, et au Sénat par Pierre Ngolo.

Dans son allocution, Isidore Mvouba est revenu sur la récente visite à Brazzaville de Mme Georgia Meloni, Présidente du Conseil des ministres italien. «Ce fut un grand honneur pour le Congo d'avoir compté Mme Georgia Meloni, figure politique emblématique de l'Italie et de l'Europe, comme illustre hôte du Congo. C'est un témoignage éloquent de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre la République du Congo et la République d'Italie», a-t-il déclaré.

Il a aussi évoqué les hommages rendus par la République, sous la férule du Président Denis Sassou-Nguesso, à l'endroit d'Hilaire Mounhault, Benjamin Boukoulou et Elise Thérèse Gamassa.

Parlant du sommet des trois bassins des écosystèmes tropicaux du monde, Amazonie, Bornéo-Mékong et Congo, que le Congo organise du 26 au 28 octobre 2023, Isidore Mvouba estime que ce sommet restera gravé dans les annales de l'histoire du climat et de l'humanité. «Je suis sûr qu'il symbolisera la reconnaissance d'un pays, le Congo, et d'une personnalité hors du commun, et tant d'autres, un champion de l'écologie, Denis Sassou-Nguesso. Je souhaite

pleins succès à cet important sommet qui se doit d'être un tournant décisif, en ce qu'il devrait insuffler une nouvelle dynamique et annoncer le temps de l'action, loin des incantations sur cette question primordiale du réchauffement climatique».

Il a annoncé qu'en marge de ce sommet de Brazzaville, le groupe de la Banque mondiale organisera, à l'intention des parlementaires, une session d'information sur les défis et opportunités du financement climatique dans le pays. Ce sera l'occasion de renforcer les capacités des parlementaires sur les enjeux et les challenges liés au financement climatique, mais aussi sur les opportunités du marché carbone, au profit de nos mandants.

Cette session budgétaire sera consacrée à l'examen et l'adoption de la loi de finances 2024. «Il est à espérer que la crise entre le Hamas et Israël qu'on n'attendait pas, n'engendre de déflagration au Moyen Orient et n'affecte négativement l'économie mondiale qui n'a nullement besoin d'une surchauffe supplémentaire», a fait savoir le président de l'Assemblée nationale.

Isidore Mvouba a, au nom de l'Assemblée nationale, salué l'avancée concernant le pas-



Isidore Mvouba



Pierre Ngolo

sage du budget de moyens au budget programme. «Sous peu, les députés bénéficieront d'un séminaire de renforcement des capacités à ce sujet. L'obtention de la deuxième opération de l'appui budgétaire est à ce prix», a-t-il averti. Il a salué la présence dans la salle des députés juniors qui devront, en cette période scolaire, initier des ateliers autour des thématiques liées à la discipline, la lutte contre la violence en milieu juvénile, la promotion des valeurs sociales, sous le regard bienveillant des députés, du ministère des Affaires sociales, ainsi que de l'UNICEF.

Du côté du Sénat, Pierre Ngolo est également revenu sur la guerre entre Israël et le Hamas, ainsi que sur les crises russo-ukrainiennes et entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. A vrai dire, c'est le budget de l'Etat qui donne son contenu à cette session dite budgétaire, avec 8 affaires inscrites à son ordre du jour. «En nous engageant dans cet exercice, nous devons bien scruter la réali-

té, en cerner les impératifs du moment pour des arbitrages qui répondront aux attentes du peuple», a-t-il signifié.

Pierre Ngolo est revenu sur les amendements apportés au règlement intérieur du Sénat portant sur le nombre de séances des questions orales avec débats au Gouvernement qui passe à deux et la création d'une septième commission permanente, chargée du Plan, aménagement du territoire, développement durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Président du Sénat a justifié la création de cette commission par la détermination de son institution à mettre désormais plus d'«accent sur l'exécution des plans et projets dans l'optique de l'amélioration du suivi évaluation des ambitions initiales avec un regard constant sur la privatisation dans les différentes étapes des processus».

Cyr Armel YABBAT-NGO

PRESSE

# Décès du fondateur de "La Rue meurt"

Emotion dans la corporation des journalistes après le décès, jeudi 12 octobre 2023 à Brazzaville, de Jean-Claude Bongolo. Des générations de Congolais ont admiré son itinéraire singulier. Après une première expérience d'enseignant et d'écrivain, il lance en 1991 -à 31 ans- le journal "La Rumeur" devenu "La Rue meurt". Editorialiste courageux, il a été un patron de presse influent.

Jean-Claude Bongolo est plutôt un enseignant de philosophie formé à l'Institut pédagogique Herzen de Leningrad, en ex-URSS, d'où il est sorti en 1985 avec un doctorat, option communisme scientifique.



A partir de 1986 il enseigne à l'Ecole supérieure du parti (PCT) où il dirige, en même temps, le service "Mémoires et thèses". Il met également en exergue son talent caché d'écrivain. En 1988, Jean-Claude sort son deuxième roman, "Les sorciers de l'Ile Tibau", aux Nouvelles éditions de Lomé.

Mais Jean-Claude Bongolo fut surtout homme de presse. Avec la venue de la conférence nationale souveraine en 1991, plusieurs organes de presse naissent et concurrencent, désormais, les médias d'Etat et le journal catholique "La Semaine Africaine". C'est dans "Le Soleil", organe de presse du MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) de Bernard Bakana-Kolelas, que Bongolo commence à écrire des papiers. Mais, il finit par créer son propre canard, "La Rumeur", qui sera une «mini-révolution» dans la presse. Il en était le directeur de publication.

Délibérément, Jean-Claude Bongolo choisit la satire, la fantaisie et la dérision pour traiter l'actualité. "La rumeur" est donc un journal moqueur avec ses caricatures, insolent, hilarant et parfois méchant. La politique et les faits de société sont au centre de sa ligne éditoriale. Pendant la première période de la "Transition Milongo", et devant les clivages Forces du changement et «opposition», il choisit son camp: celui du «Peuple». Un personnage satirique nommé «Petit David» le symbolise. Il est partout, ce petit héros; il voit tout en se cachant, entend tout et rapporte tout. Bref, il «pêche» l'information et la sert aux lecteurs avec une certaine désinvolture.

"La Rumeur" devient célèbre en titrant un jour à la couverture, après une monstrueuse marche organisée pour accompagner le Premier ministre Milongo au palais des Congrès : « La marche du siècle ». Chaque jour de parution, les lecteurs attendent la dernière révélation de Petit David. Lorsqu'ils devorent, enfin, les colonnes du journal, les visages se dérident. Nombreux se reconnaissent en effet dans les écrits de "La Rumeur", reflets, selon eux, de leur quotidien. Le journal et son personnage vedette libèrent la parole longtemps baïllonnée. Mais, il est détesté par ceux qui l'accusent d'acharnement à critiquer surtout les régimes de Lissouba et Sassou II.

Le journal connaît un déclin à la suite des guerres successives qu'a connues le pays. En 1998, par exemple, son matériel informatique est pillé. N'étant pas subventionnée, personne n'est surpris lorsque "La Rumeur" ou "La Rue meurt" cesse de paraître dans les années 2010.

Né le 16 mai 1955 à Brazzaville, Jean Claude (Zounga) Bongolo est décédé des suites d'un malaise cardiaque consécutif aux nombreux A.v.c qu'il a subis. Il laisse 8 enfants et l'image d'un journaliste intransigeant.

Adieu, celui qui est parmi les pionniers de la presse privée au Congo!

Jean ZENGABIO

POINTE-NOIRE

# Le projet de Code gazier a été présenté aux sociétés pétrolières

Pendant deux jours d'échanges et de partage au cours d'une table ronde, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a présidé les travaux de présentation du Code gazier aux sociétés œuvrant au Congo. L'ouverture des travaux s'est déroulée le 12 octobre dernier à Pointe-Noire.

Devant les directeurs généraux des sociétés pétrolières en République du Congo et de madame la maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle née Moe Poaty, le projet du Code gazier a été présenté dans sa substance. Il permet la valorisation des ressources gazières du Congo et répond aux exigences et aux réalités auxquelles sont confrontées les parties prenantes concernées.

Ce Code vise à la mise en place d'un cadre législatif propice à la valorisation des ressources gazières en République du Congo. Il a été élaboré avec le soutien et la collaboration des équipes de la Banque mondiale. C'est un outil destiné à recurer et à encadrer une

autre filière gazière et la rendre attractive aux investissements en vue de valoriser tout le potentiel gazier de la République du Congo.

Les travaux avaient pour points de discussion et d'échange notamment les interactions entre le Code gazier et le Code des hydrocarbures en vigueur; le rôle de l'Office congolais de gaz; la tarification des produits gaziers et des services consommés sur le marché local; les redevances et le partage des ressources; la pertinence de la prise en compte de l'exploration; etc.

Ouvrant les travaux, Bruno Jean Richard Itoua a précisé que l'objectif de cette table ronde était celui de revisiter l'avant-projet du



Photo de famille des participants

Code Gazier, de l'améliorer et d'intégrer toutes les contributions pertinentes, avant sa transmission pour avis. Il a invité les sociétés pétrolières à mettre à disposition la contribution de leur expertise, de leur maîtrise technique et de leur retour d'expérience afin que ce Code gazier puisse répondre à la vision soutenue.

Ce Code gazier devra, de ce fait, refléter fidèlement

l'expression des besoins, des exigences et des réalités empiriques auxquelles sont confrontées les populations. Les remarques, les suggestions et les observations émises au cours de cette table-ronde ont été enregistrées par la commission interministérielle, pour la prise en compte des plus pertinentes.

Madocie Déogratias MONGO

## Société Groupe YANNICK

Recherche :

- Chauffeur Véhicule
- Conducteur moto
- Maître-chien
- Agent de sécurité
- Comptable
- Secrétaire

Tel: 06 498-15-00

Adresse: 2549 rue Charles Faucault  
Centre-Ville en face de l'Hôtel Marina.



REFORME DE L'ETAT

# Le changement de mentalités au cœur de l'entretien entre Luc Joseph Okio et Kim Jin Sung

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a eu le 10 octobre à Brazzaville, une séance de travail avec le nouveau représentant de l'International Youth Fellowship (IYF) de la zone Afrique centrale et occidentale au Congo, le Dr Kim Jin Sung. Pour parler de changement des mentalités à travers des formations que cette ONG sud-coréenne se propose d'organiser pour les Congolais.

Le Dr Kim Jin Sung est venu évoquer avec le ministre délégué, la possibilité de former les cadres congolais dans le domaine de changement de mentalités afin de donner une nouvelle impulsion au Congo, tout en présentant la vision de l'IYF sur la jeunesse congolaise «*Nous voulons dans un premier temps faire venir dispenser les formateurs pour la formation sur le changement de mentalités. Si le Gouvernement peut aussi choisir une vingtaine de personnes pour envoyer en Corée suivre une formation, nous allons nous occuper de la délégation congolaise pendant deux semaines. Une fois formés, ces cadres, dont des enseignants, vont à leur tour dispenser la formation à leurs collègues restés au pays. La reprise des réflexions, la maîtrise de soi et les échanges*», a-t-il dit. Active depuis 22 ans, l'IYF veut apporter son expertise à la République du Congo. La Corée du sud a expérimenté cette politique dans les années 50. «*En si peu de temps, ce pays est devenu riche et développé grâce à la capacité des réflexions. Quand on dévelop-*

*pe la réflexion, la maîtrise de soi, l'échange, on peut ainsi développer plusieurs domaines*», a-t-il poursuivi. Le ministre Luc Joseph Okio a salué cette initiative: «*C'est une façon de la vie sur une expérience réussie. Nous aimerons être à cette et tirer profit de cette riche expérience. Le travail est essentiellement fondé sur l'homme à partir. Ce sont des enseignements que nous devons intégrer y compris dans notre travail*».

### Un besoin réel de formation

Le 12 octobre, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a échangé avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD), Maurizio Cascioli, auprès de qui il a sollicité la formation des cadres de son département ministériel. Le ministre a souhaité que s'établisse un cadre d'échanges entre son département et l'AFD dans les domaines d'intervention de l'agence et dans bien d'autres. Il a sollicité l'accompagnement de l'AFD dans la formation des cadres, la pro-



Dr Kim Jin Sung.

motion de l'égalité homme-femme, l'administration territoriale, l'administration électronique, mais surtout pour la vulgarisation du plan stratégique de son ministère. «*Nous avons besoin de vous pour nous aider. Nous avons des besoins réels de formation. Notre département n'a que deux ans d'existence et n'avait jamais existé sur cette forme. Nous avons à la fois besoin de former les cadres dont certains ne connaissent pas encore les techniques de suivi-évaluation, ni la question de la réforme de l'Etat, ainsi que l'administration territoriale. Le ministère a aussi besoin du matériel*», a fait savoir Luc Joseph Okio. «*Il était question pour le ministre de nous sensibiliser sur les efforts consentis par l'Etat pour aller vers une réforme, notamment les sujets de transparence, de redevabilité, et de modernisation, mais également des moyens utilisés et de dia-*



Luc Joseph Okio

*logue avec la société civile*», a indiqué Maurizio Cascioli. Et d'ajouter: «*Nous avons fait un petit focus sur le gouvernement ouvert, objectif que le Congo essaye de poursuivre. Le Partenariat pour le gouvernement ouvert est une initiative mondiale, soutenue par la France pour laquelle l'AFD a mis en place des financements pour accompagner les efforts des différents Etats. Nous avons convenus d'explorer les actions à entreprendre assez rapidement pour qu'on puisse accompagner ce processus pour s'approcher de plus en plus de cet objectif du gouvernement ouvert. Le ministre nous a fait part des besoins de renforcement des capacités à plusieurs niveaux. Nous allons alors essayer d'apporter notre contribution*».

Cyr Armel YABBAT-NGO

EDUCATION

# Inauguration du Centre d'apprentissage de la langue russe

L'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Gueorgui Tchepik, a inauguré le 13 octobre dernier le centre d'apprentissage de la langue russe, installé au complexe scolaire «Atlas», dans l'enceinte de la Maison russe que dirige Mme Maria Fakhruudinova.



L'ambassadeur Gueorgui Tchepik, Mme Maria Fakhruudinova et les deux formatrices.

Pour le vice-ministre russe de l'éducation, «*l'ouverture de ce centre est un pas important vers le développement d'une coopération dans le domaine de l'éducation mutuellement bénéfique entre la Russie et le Congo*», a-t-il déclaré dans un discours traduit par Mme Ofelia Varénova, une des deux formatrices du centre venant de la Russie. Et d'annoncer la gratuité des cours. Il a remercié les auto-

rités congolaises pour les facilités accordées quant à l'ouverture de ce centre qu'il a qualifié d'«*espace humanitaire*». «*J'espère que les habitants de Brazzaville et des autres villes du Congo seront nombreux à suivre gratuitement les cours*», a souhaité D. E. Gribov. Intervenant en visio-conférence, Serguei Filonenko, recteur de l'Université de l'Upev, a indiqué que ce centre est un acte de dével-

oppement des relations russo-congolaises. Gueorguy Tchepik, ambassadeur de la Russie au Congo, a, quant à lui, signifié que ce centre va contribuer à l'amélioration de l'enseignement de la

langue russe: «*Les Congolais qui veulent poursuivre leurs études en Russie peuvent commencer à apprendre la langue ici pour ne pas avoir des difficultés une fois arrivés là-bas*».

KAUD

ASSEMBLEE NATIONALE

## Abdou Abarry chez Isidore Mvouba

En séjour à Brazzaville, le représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies pour l'Afrique Centrale et chef de bureau des Nations-Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), Abdou Abarry, a conféré avec le Président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le 11 octobre dernier. Il s'est agi pour le diplomate onusien dans le cadre de cette visite de travail d'élargir le spectre des contacts qu'il n'avait pas, selon lui, pu avoir lors de ses précédentes visites.



Abdou Abarry et Isidore Mvouba

«*En ce moment où nous parlons de paix, de stabilité et du bien vivre ensemble au niveau des onze*

*Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) que mon bureau*

# COUP D'OEL EN BIAIS

## Un garçon arnaqué à l'agence E<sup>2</sup>C de Moukoundzi-Ngouaka

Demander aux enfants d'aller payer une facture d'électricité ou d'eau ne va pas sans problème pour eux. Parfois naïfs, ils se font facilement arnaquer par des délinquants postés aux quatre coins des rues. Samedi 14 octobre 2014, par exemple, un homme s'étant présenté comme agent de la société Energie électrique du Congo (E<sup>2</sup>C) a intercepté un garçon devant la porte de l'agence de Moukoundzi-Ngouaka. «*Donne l'argent et la facture, puis attends-moi là, je vais te faciliter la tâche*», lui a-t-il dit. Sans hésiter et ignorant être en face d'un escroc, le garçon s'est exécuté. En sortant, il a demandé au garçon de l'attendre dans la salle d'accueil, le temps de chercher la monnaie. L'escroc a finalement disparu, laissant le jeune garçon dans le désarroi. Comment expliquer à maman ou papa qu'on a été floué ?

## Les agents de la SOPECO veulent ressortir les moustiquaires

Les agents de la SOPECO (Société des postes et l'épargne du Congo) s'organisent pour un nouveau spectacle de moustiquaires dans leur cour. C'est ce qui se murmure. En tout cas, ils entendent reprendre ce spectacle accompagné d'un concert de casseroles. Leur mouvement d'humeur vise à dénoncer le retard dans le paiement des salaires. Ils accusent 40 mois de salaires impayés et ne sont payés qu'au compte-goutte. Cette situation les plonge dans un état de précarité multiforme, alors qu'il y a eu la rentrée scolaire et d'autres charges à supporter. A cause de cette galère, ils exigent qu'on leur verse deux mois de salaire comme au dernier paiement de mai dernier.

## Pas de monnaie ?

C'est connu, le problème de la monnaie est une réalité à laquelle sont souvent confrontés commerçants et clients. Mais le hic, c'est lorsqu'il n'y a aucune volonté manifeste de la part du commerçant, de rendre à un client sa monnaie. C'est le cas d'un boutiquier exerçant dans les parages du CHU-B. Chaque fois qu'un client lui tend un billet ou une pièce de 500 francs CFA, par exemple, pour acheter une marchandise coûtant moins que cette somme, deux mots sortent automatiquement de sa bouche : «*Pas de monnaie*». C'est le même refrain tous les jours, comme s'il voulait, coûte que coûte, en garder la totalité.

## Téléphoner en conduisant

L'usage du téléphone au volant est à la mode chez certains chauffeurs, mais ce fléau comporte des risques en raison de la distraction qu'il entraîne. Un chauffeur de minibus de transport en commun manipulant son téléphone au volant, l'a appris à ses dépens samedi 14 octobre 2023 à Brazzaville. Distract, il a légèrement percuté un véhicule garé à l'arrêt "Tourisme", sur la voie qui borde le Camp Clairon. C'était aux environs de 9h. Les passagers à bord du minibus ont retenu leur souffle, mais il y a eu plus de peur que de mal. Le chauffeur doit donc faire un choix : soit il conduit, soit il s'arrête pour téléphoner; jamais les deux à la fois!

## Un conducteur de taxi-moto prend la fuite après un accident

Un taxi-moto ayant pris en croupe une femme a brûlé un stop et a été percuté par un taxi, samedi 14 octobre dernier au rond-point Mougali, à Brazzaville. Le conducteur et sa cliente ont été projetés sur la chaussée. Le premier a aidé la deuxième à s'installer sur le trottoir. Puis, il a démarré sa moto et pris la fuite. Comme si rien ne s'était passé.

*couvre, il était tout à fait normal que je vienne rencontrer le président de l'Assemblée nationale, dépositaire de la légitimité du peuple pour profiter de sa sagesse et de l'excellent travail que son institution est en train de réaliser pour faire en sorte que la paix, la stabilité, la quiétude sociale prévalent au Congo. J'ai tenu à transmettre notre appréciation en tant que bureau régional des Nations-Unies; transmettre également tous les vœux de succès et de progrès que le secrétaire général des Nations-Unies formulent à l'endroit du peuple congolais et réitérer auprès du président de l'Assemblée nationale, l'engagement des agences des Nations-Unies qui travaillent au Congo à poursuivre les programmes sur lesquels le système des Nations-Unies met-*

*tra un accent particulier pour qu'ils réussissent», a-t-il déclaré. M. Abdou Abarry, qui jouit d'une vaste expérience dans les domaines politiques et diplomatiques, était représentant permanent du Niger auprès des Nations Unies, à New-York. Auparavant, il avait servi comme représentant spécial du Président de l'Union africaine (UA) et chef du Bureau de liaison de l'Union africaine (UA) en République Démocratique du Congo (2016-2019). Par ailleurs, de 2014 à 2016, il avait dirigé le Bureau de liaison de l'UA auprès de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDAO), à Abuja, au Nigéria.*

Cyr Armel YABBAT-NGO



## BANQUE MONDIALE

### Transformer la crise climatique en opportunité pour mettre fin à la pauvreté

La Banque mondiale a publié le tout premier rapport sur le climat et le développement de la République du Congo, intitulé «*Diversification de l'économie de la république du Congo: tirer le meilleur parti du changement climatique*». Le lancement officiel de ce document a eu lieu lundi 9 octobre 2023 à la représentation de la Banque mondiale au Congo, à Brazzaville, par une conférence de presse, donnée par Nabil Chaherli, économiste en chef pour le développement durable à la Banque mondiale, auteur du rapport, en présence de Said Ali Said Antoissi, chargé des opérations de cette institution financière internationale et Franck Bitémo, chargé de la communication à la représentation de la Banque mondiale au Congo.



Franck Bitémo, Said Ali Said Antoissi et Nabil Chaherli

Le nouveau rapport souligne que le Congo pourrait réduire la pauvreté de 40 % dans les zones rurales et de 20 % dans les zones urbaines d'ici 2050 par des réformes plus ambitieuses en faveur de la diversification économique et de la résilience climatique. Il a pour but d'informer le Gouvernement, les citoyens, le secteur privé et les partenaires du développement et à leur permettre de s'investir dans les programmes d'action climatique et de développement.

Présentant l'édition, Nabil Chaherli, a précisé que le nouveau rapport insiste sur le caractère nécessaire des réformes. Les pertes économiques pourraient atteindre 17 % du PIB d'ici 2050, si les efforts en faveur de la diversification de l'économie et de l'augmentation des investissements climatiques ne sont pas entrepris. Les effets du changement climatique pourraient également faire augmenter le niveau des dépenses globales en matière de santé de 92 millions de dollars américains en 2010 à 250 millions de dollars d'ici 2050. Le conférencier a expliqué que ce rapport vise à encourager le débat sur les questions liées au climat et au développement, et à identifier les domaines d'action prioritaires pour garantir un avenir meilleur et plus vert à l'ensemble de la population. Le secteur privé a un rôle essentiel à jouer dans la mobilisation du financement pour mettre en œuvre un ensemble ambitieux des réformes et d'investissements dans le contexte de marges budgétaires restreintes. Le rapport a mis en exergue des messages clés qui font ressortir quatre priorités pour une croissance durable du pays. Un des messages clés, la République se trouve à la croisée des chemins dans son développement économique. L'aspiration est d'atteindre une croissance économique de 4% et une croissance de l'économie non pétrolière de 7%.

Les priorités sont relatives aux infrastructures et des services plus forts et verts; une éducation, des systèmes de santé et des services sociaux adaptés au changement climatique; des investissements renforcés dans le capital naturel; et une meilleure gouvernance climatique pour tirer parti des marchés du carbone. Pour le conférencier, le rapport peut aider le pays à prioriser les actions les plus efficaces en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et stimuler l'adaptation au changement climatique, sans négliger les objectifs de développement plus large.

Philippe BANZ

## MINISTRE DU BUDGET

### Vers la tenue d'une comptabilité d'exercice

Le directeur de cabinet du ministre du Budget, des comptes publics et du portefeuille public, Sylvain Lekaka, a présidé le 13 octobre 2023 à Brazzaville, la réunion de mise en place du comité du premier bilan d'ouverture de l'Etat. Cella pour permettre au Congo d'avoir sa comptabilité, puisque le pays n'a jamais eu de bilan, par rapport au contexte de l'époque.

A cette occasion, le directeur général des comptes publics et du patrimoine, Saturnin Ipodo-Nzingou a expliqué que depuis décembre 2011, les pays de la CEMAC ont décidé de pousser le Congo vers la tenue d'une comptabilité d'exercice appelée comptabilité de droit constaté fondée sur la production des états financiers de synthèse. Il a défini le bilan d'ouverture

de l'Etat comme étant une photographie de l'ensemble des actifs (biens et des droits) d'un côté et des passifs (engagements ou des dettes) de l'autre, que dispose l'Etat à un moment donné au 31 décembre d'une année.

En janvier 2024, a déclaré Saturnin Ipodo-Nzingou, le Congo a décidé de passer d'une comptabilité de caisse vers une comptabilité de droit constaté

## TELECOMMUNICATIONS

### Les résultats de l'étude sur le projet d'accélération de la transformation numérique validés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (FASUCE) et dans le souci de permettre aux populations des localités les plus reculées du Congo de se doter d'infrastructures numériques à l'internet à moindre coût, l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (ARPCE) a lancé depuis 2019 le projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en partenariat avec l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement. Mercredi 11 octobre 2023, au siège de l'ARPCE, Pierre Michel Attali, expert, a fait la restitution des études menées dans les départements du Congo en vue de la connexion en internet. 184 localités connectées à internet 3G, sur 250.000 habitants et pour 19 salles multimédias construites.

C'était en présence de quatre membres du Gouvernement: Léon Juste Ibombo, ministre des Postes; Jean Rosaire Ibara, ministre du Contrôle d'Etat; Ghislaine Ingrid Olga Ebouka Babackas, ministre du Plan; Joseph Luc Okio, ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la réforme de l'Etat et de Louis Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE; le cabinet conseil Smart World Partners (SWP).

Les études ont consisté à l'identification des zones prioritaires des coins les plus reculés afin de bénéficier du numérique à travers l'internet en ligne, a souligné Louis Marc Sakala. «Il s'agit de maximiser l'impact de nos efforts pour que les coins les plus reculés de nos départements soient connectés et à moindre coût. C'est l'objectif que s'est assigné l'ARPCE visant à améliorer sa qualité, ses capacités et ses modalités



Les membres du gouvernement (au premier plan) posant avec les invités après la cérémonie de restitution

tés de bonne gouvernance et le Gouvernement en vue de garantir l'accès du numérique aux populations. Pour mener à bon port cette étude, l'ARPCE a bénéficié de l'expertise d'un cabinet étranger», a-t-il dit. Pour le ministre en charge des Postes, le monde bouge, marche à une grande vitesse et il faut agir. «On ne règle plus le problème d'internet en restant seul, il faut des partenaires. Selon le constat fait, le Congo

n'est pas encore connecté pour que les populations créent leurs propres ressources à travers les petites et moyennes entreprises. Le territoire national doit être maillé de la facture numérique, même dans les zones rurales les plus reculées, comme ce fut le cas récemment d'Impfondo dans le département de la Likouala», a-t-il fait savoir.

Pascal BIOZI KIMINOU

## BRAZZAVILLE

### Ouverture du Centre d'éducation et d'apprentissage de la langue russe

Installé au complexe scolaire "Atlas", dans l'enceinte de la Maison russe, à Brazzaville, le Centre d'éducation et d'apprentissage de la langue russe a ouvert ses portes. C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 13 octobre 2023 à Brazzaville, sous les auspices de l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, en présence des représentants de la Maison russe (Ex-Centre culturel russe), ainsi que de ceux de la nouvelle structure.

Le Centre d'éducation et d'apprentissage de la langue russe proposera des cours gratuits de langue et de culture russes pour les citoyens de la République du Congo. Il a été fondé par l'Université pédagogique d'Etat de Voronej (Voronej, Russie) au Centre russe pour la science et la culture.

A l'ouverture de ce centre, les représentants de la délégation russe ont parlé de la culture, de la littérature et de l'art russes,

des possibilités d'enseignement supérieur en Russie et ont présenté des programmes éducatifs. Le Centre organisera des cours gratuits jusqu'à la fin de l'année, et 300 personnes s'y sont déjà inscrites. On apprendra aux élèves à lire, écrire et parler le russe. Cela les aidera à entrer dans les universités russes et à étudier dans le pays. La première leçon a déjà eu lieu, 75 personnes y ont pris part. Celles-ci ont rencontré les enseignants,



L'ambassadeur de Russie ouvrant officiellement le nouveau centre

ont appris des informations sur la ville russe de Voronej et ses sites touristiques. Outre les cours, le Centre proposera gratuitement des activités scientifiques, culturelles et de sensibilisation.

L'ouverture à Brazzaville du Centre d'éducation et d'apprentissage de la langue russe est une nouvelle étape importante de la coopération entre la Russie et la République du Congo.

V.C.Y.



Pendant le comité du premier bilan d'ouverture de l'Etat

et patrimonial. Ceux qui feront partie de ce comité sont les ministères de l'Economie forestière, des Hydrocarbures,

des Finances, du Domaine public, de la Promotion et du partenariat public privé. Parlant de la connaissance

de la situation patrimoniale de l'Etat, le directeur général des comptes publics a indiqué qu'il faut bien connaître le patrimoine de l'Etat. Il s'agit des terres, des stocks de gaz, de pétrole, les participations de l'Etat. Il s'agit de faire la description plus exhaustive. Et cela va se discuter avec la cour des comptes.

«La maîtrise du patrimoine

passé par le suivi de l'évolution. Le 31 décembre, l'Etat va exécuter une loi de finance. Cette loi va consister à recouvrer les recettes, à payer les dépenses, les biens et services. L'Etat va aussi prendre des participations, rembourser ou contracter d'autres dettes, etc», a indiqué le directeur général des comptes publics.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner**



## GUERRE ISRAËL-HAMAS

## Le Moyen-Orient au bord de l'abîme

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres demande que l'aide humanitaire puisse entrer dans l'enclave palestinienne de Gaza, plus de dix jours après le début de la riposte aux attaques du Hamas contre l'Etat hébreux.



Des dégâts importants signalés depuis le début du conflit

Le chef des Nations unies a appelé, dimanche 15 octobre, le Hamas à libérer tous les otages et Israël à autoriser l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, avertissant que le Moyen-Orient était au bord de l'abîme. Les stocks de nourriture, d'eau, de fournitures médicales et de carburant de l'ONU en Egypte, en Jordanie, en Cisjordanie et en Israël "peuvent être envoyés en quelques heures. Le

personnel doit être en mesure d'acheminer ces fournitures à l'intérieur et à l'extérieur de Gaza en toute sécurité et sans entrave".

Aussi, a-t-il demandé au Hamas, de libérer les otages immédiatement et sans con-

ditions. Chacun de ces deux objectifs est valable en soi. Ils ne doivent pas devenir une monnaie d'échange. Affirmant qu'il était de son devoir de lancer ces deux appels, en ce moment dramatique, "alors que nous sommes au bord de

l'abîme au Moyen-Orient". Plus de 1400 personnes ont été tuées en Israël lors de l'attaque perpétrée le 7 octobre par le mouvement islamiste palestinien Hamas, surtout des civils, dont des enfants, et plus de 150 personnes prises en otages. A Gaza désormais en état de siège, la riposte israélienne a tué 2670 personnes, dont plus de 700 enfants, et fait 3600 blessés.

Face aux frappes aériennes israéliennes de représailles contre la bande de Gaza et après les appels de l'armée à évacuer le nord du territoire palestinien, plus d'un million de personnes ont été déplacées en une semaine dans ce territoire de 362 Km<sup>2</sup> qui compte au total 24 millions d'habitants.

Alain-Patrick MASSAMBA

## MAROC/FMI ET BANQUE MONDIALE

## Un bilan mitigé pour l'Afrique

Le bilan des réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) qui se sont tenues du 9 au 15 octobre à Marrakech, au Maroc, est plutôt maigre pour l'Afrique. Beaucoup de conversations ont eu lieu au sujet de l'Afrique, mais au total peu d'avancées concrètes ont été enregistrées.



Une phase des réunions annuelles du FMI et de la BM

Des réunions totalement symboliques puisqu'elles étaient les premières à être organisées sur le continent depuis 50 ans, autant dire qu'il était nécessaire pour les organisateurs de rappeler que l'Afrique était bien au centre des préoccupations. Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, a rappelé l'importance qu'elle donnait à l'Afrique dans le développement de l'économie mondiale à l'avenir: "Un 20<sup>e</sup> siècle prospère nécessite une Afrique prospère", a-t-elle relevé.

Dès lors, il importait aux institutions internationales d'apporter des garanties au continent, de lui montrer qu'elles sont à l'écoute et n'oublient pas leurs préoccupations. L'une de celles exprimées en amont des réunions étaient de voir le financement climatique prendre le dessus sur la lutte contre la pauvreté, question qui reste essentielle sur un continent qui concentre encore une part prépondérante de la population la plus pauvre dans le monde et est régulièrement confronté aux crises humanitaires.

Une situation qui a poussé durant la semaine les pays en développement, regroupés au sein du G24 a demandé "l'annulation de la dette des pays les plus vulnérables et les plus pauvres dont la majeure partie de la dette est due aux banques multilatérales de développement et du FMI par la voix de son président, le ministre de l'économie ivoirien Adama Coulibaly.

Les membres du FMI ont annoncé samedi 14 octobre, créer un 25<sup>e</sup> siège au conseil d'administration et en faire le 3<sup>e</sup> pour l'Afrique sub-saharienne une mesure qui deviendra effective dans un an, rejoignant la BM qui en a fait de même en 2014. Mais, les actions concrètes manquent encore, et en particulier sur la question de l'endettement, alors que plus d'une vingtaine de pays sont confrontés ou tout près de basculer dans une crise de la dette.

Le service de la dette représente dans certains pays de la région, plus de 40% du budget de l'Etat, un niveau intenable alors que les défis les plus élémentaires, comme assurer un accès à l'eau potable et l'énergie, nécessitent d'importants investissements. De même, les États africains ont parfois le sentiment que les ressources se libèrent plus facilement dans certains cas à l'image de l'Ukraine qui a disposé de près de 20 milliards de dollars de la part de la BM depuis le début de l'invasion russe. Fin mars, le FMI a, de son côté, signé avec le Gouvernement ukrainien, un plan d'aide de 15,6 milliards de dollars, dans le cadre d'un plan plus large, impliquant entre autres les pays du G7 et l'Union européenne pour un montant total de 115 milliards de dollars. Le rapport régional pour l'Afrique sub-saharienne du FMI publié vendredi 13 octobre, pointe une croissance d'à peine plus de 3% (3,3%) en 2023, pour la deuxième année consécutive, avant de remonter à 4% en 2024, alors que l'inflation reste supérieure à 10% dans une quinzaine de pays africains.

Alain-Patrick MASSAMBA

## COTE D'IVOIRE

## Robert Beugré Mambé, nouveau Premier ministre

Le gouverneur du district d'Abidjan et ancien patron de la Commission électorale indépendante (CEI), Robert Beugré Mambé, a été nommé lundi 16 octobre, nouveau Premier ministre de Côte d'Ivoire. Il devrait former un nouveau gouvernement dans la semaine, à deux ans de la prochaine présidentielle. Au nouveau Premier ministre, le Président Alassane Ouattara a demandé de lui "proposer un nouveau gouvernement dans les meilleurs délais".



Robert Beugré Mambé

Agé de 71 ans, Robert Beugré Mambé est notamment connu en Côte d'Ivoire pour avoir été président de la Commission électorale indépendante (CEI)

entre 2005 et 2010, avant la grave crise post-électorale de 2010-2011. Il avait assumé cette fonction cruciale dans un pays déchiré et avait été démis de ses fonctions quelques

mois avant la présidentielle. Prédicateur protestant, Robert Beugré Mambé était depuis 2011 le gouverneur du district d'Abidjan, un poste où il a supervisé les grandes transformations de la ca-

pitale économique ivoirienne. Elu député en 2018, il avait été promu en 2022 au sein du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), le parti au pouvoir, devenant numéro 3 de cette formation.

Né à Abiaté, près de Dabou (sud), M. Mambé est un transfuge du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), ancien parti unique désormais principale formation d'opposition. La prochaine présidentielle est prévue fin 2025 en Côte d'Ivoire. Le RHDP est le grand favori de cette présidentielle, notamment après son écrasante victoire aux élections locales de septembre où il a remporté 60% des communes et 80% des régions.

Alain P. MASSAMBA

## CAMEROUN

## Les grèves s'étendent à l'enseignement supérieur

Après la grève déclenchée par les enseignants du secondaire, le principal syndicat des enseignants des universités d'Etat a appelé à son tour à une grève illimitée, à compter du lundi 16 octobre dernier. Dans l'enseignement supérieur, le mécontentement est notamment lié aux retards de versement d'une prime spéciale.



Une vue des enseignants du supérieur manifestant mécontents de leur situation...

Dans les pays d'Afrique centrale, la crise s'amplifie et s'élargit dans le secteur de l'éducation: après le primaire et le secondaire, l'enseignement supérieur est à son tour touché par les revendications des enseignants. Le principal syndicat des enseignants des universités d'Etat a annoncé une grève à durée indéterminée. Et comme leurs collègues du mouvement «On a trop supporté» (OTS), leur mobilisation tourne autour de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Mis à part les conditions de travail, les universitaires camerounais du

public ont au cœur de leur contestation une prime spéciale de modernisation de la recherche. Sont concernées par cet arrêt de cours annoncé à compter de ce 16 octobre 2023 les 11 universités publiques disséminées à travers les dix régions que compte le Cameroun. Le syndicat national des enseignants du supérieur (SYNES), à l'origine de ce débrayage,

formule comme principale revendication à l'endroit du gouvernement, le paiement sans délai et à tous les enseignants de la troisième tranche de ladite prime spéciale...pour le compte de l'année 2023.

La prime, instituée depuis 2009 et âprement négociée en son temps entre les enseignants et le gouvernement, vise à soutenir et à valoriser

la recherche au sein des universités camerounaises.

Le SYNES s'insurge contre le décalage observé dans le paiement de cette prime. Ainsi, pendant que certains enseignants ont été payés à date, d'autres doivent encore attendre et sans aucune justification. C'est ainsi que les grévistes demandent la mise en place d'un calendrier de paiement à court terme.

Il y a un mois, le SYNES avait négocié un accord avec le gouvernement à la date du 15 octobre pour apurer cette dette. Arrivé à échéance, le syndicat soutient qu'à peine 30% des enseignants sont passés à la caisse, sur un effectif de près de 6 000 enseignants actifs dans les universités d'Etat.

Les enseignants demandent aussi une clarté sur l'état actuel de la dette académique et souhaitent la mise en place d'un calendrier de paiement à court terme. Ainsi, alors que les amphithéâtres de la plupart des universités publiques du Cameroun pour le compte de la nouvelle année académique 2023-2024, rien ne rassure que ces amphithéâtres vont continuer à recevoir les étudiants les jours à venir.

Gaule D'AMBERT

## NECROLOGIE

MM. Aloïse Ngouma et Albert Bengo, enseignants à la retraite; Michaël Mboundou-Kiongo, journaliste à la retraite; Ghislain Aristide Ngouma, journaliste de La Semaine Africaine et toute la famille KIFIMBA, ont la douleur d'annoncer, le décès de Dolisie de leur petite-sœur, tante et



filie, Marianne TSATSA-KIONGO, survenu le jeudi 12 octobre 2023, à 23h, des suites de maladie.



CLOTURE DE LA 52<sup>e</sup> ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

## Des exposés très enrichissants ont suscité l'admiration des évêques et des participants

La 52<sup>e</sup> assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) s'est tenue du 9 au 14 octobre 2023 au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville, sur le thème: «*La vie consacrée au Congo*». Pendant quatre jours, outre la conférence inaugurale sur la vie consacrée à l'aune de la synodalité, développée par Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie, les participants (prêtres, religieux, religieuses, laïcs et personnes consacrées) ont suivi huit sous-thèmes.

Dans leurs différentes interventions, les conférenciers ont édifié l'auditoire sur l'intérêt à accorder à ce thème très important de la vie consacrée au Congo. Chaque conférencier a analysé le lien entre l'Eglise et la vie consacrée au Congo en l'abordant sous plusieurs angles, ce qui a suscité beaucoup d'admiration: «*Regard sur la vocation du consacré frère*» par le frère Jean Kombo Boutsocki qui a indiqué que la vie du consacré frère est en envoi de disparition dans l'Eglise catholique au Congo. De l'assemblée plénière de la Conférence des évêques du Congo de 1987 à 2023, il y a 36 ans de passage à vide. Il a interpellé les pères évêques du Congo à prendre au sérieux la vocation du consacré frère pour éviter le pire à l'avenir. «*Apport des monastères dans l'évangélisation du Congo. Rapport évêques et vie consacrée*» par sœur Marie Agnès Atani, prieure du Carmel de Kinsoundi. Elle a fait un aperçu historique des différents monastères du Congo et leurs charismes. En effet, l'initiative de l'implantation des monastères venait des évêques du lieu. A chaque monastère était assignée une mission. L'Eglise catholique au Congo compte cinq monastères: «*Sainte Marie de la Bouenza*» est né de la volonté de deux évêques missionnaires: NN.SS. Jean-Baptiste Fauret, évêque de Pointe Noire et Lefebvre, alors délégué apostolique de l'Afrique française. La vie monastique commence officiellement le 8

décembre 1958 par une messe. Les premiers moines à fouler le sol Congolais sont les Bénédictins. Le charisme des Bénédictins est la prière et le travail. «*Monastère saint Jean XXIII de Loango à Pointe-Noire*» est né le 25 juin 1965 du désir de Mgr Jean Baptiste Fauret, évêque de Pointe-Noire, qui voulait une maison de prière à côté de son petit séminaire de Loango et du désir de Mère Marie Madeleine Ungeschiekt, supérieure du Monastère de la Visitation de Mâcon et présidente fédérale. Il fut érigé canoniquement en 1969 sous le vocable du Pape Jean XXIII. Le charisme des Visitandines est de donner à Dieu des filles d'oraison et des âmes intérieures et qui soient trouvées dignes de l'adorer en esprit et en vérité. «*Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Kinsoundi à Brazzaville*. Il plonge ses racines dans le désir longuement mûri de NN.SS. Théophile Mbemba, premier archevêque congolais, et Emile Biayenda. Le 3 juin 1971, Mgr Emile Biayenda écrivait officiellement au Carmel de Lisieux pour demander la fondation d'un Carmel dans l'archidiocèse de Brazzaville. Cette lettre fut répercutée dans d'autres Carmels lors des assemblées fédérales des Carmélites de France en 1971. Mgr Emile Biayenda indiquait les raisons qui ont motivé la demande de fondation du Carmel en terre congolaise: «*Comme vous le savez, nous sommes un pays socialiste-marxiste et de ce fait, nous n'avons plus d'écoles, à part celles de nos séminaires*



Les consacrées autour du président et du vice-président de la CEC

et de nos jувénats pour la formation de prêtres, de religieux et de religieuses congolais». La flamme du Carmel fut allumée en terre congolaise en 1974 avec l'arrivée de sœur Gisèle Milhouet et de sœur Michelle Panchard, rejointes trois ans après par Sr Marie-Chantal Desanlis. Les prêtres, les religieux, les religieuses, les séminaristes et les fraternités de l'archidiocèse participèrent activement à la préparation du terrain où devait être construit le Carmel qui ouvrit ses portes le 24 août 1979. Le charisme et la vocation des carmélites Déchaussées sont essentiellement ecclésiaux et apostoliques. «*Monastère Notre-Dame de Loudima dans le Niari*». En 1985, un petit groupe de moniales du monastère saint Jean XXIII de Loango s'embarquent pour une autre fondation à la demande de Mgr Ernest Kombo S.j, évêque de Nkayi. Le lieu choisi fut Loudima poste, situé à 54 Km de la ville de Dolisie et à 25 Km de la ville de Nkayi. La bénédiction eut lieu le 13 avril 1986 et l'érection quatre ans après. «*Monastère Notre-Dame des Sources de Djiri à Brazzaville*». C'est en 2005 que l'Ordre des sœurs Clarisses implante ses tentes à

Djiri à la demande des frères mineurs avec l'autorisation de Mgr Barthélemy Batantu, archevêque de Brazzaville. En effet, les Frères mineurs ne concevaient pas leur implantation au Congo sans la présence de leurs sœurs Clarisses qui puissent, par leurs prières, les aider à mieux réaliser leur vocation. Il est fondé par les Clarisses venues du monastère Notre-Dame de la paix de Mbuji-Mayi en RDC. Mgr Barthélemy Batantu y collabora avec les frères franciscains. C'est lui qui indiqua l'emplacement de ce monastère, en face de la montagne du Cardinal. Leur charisme est de vivre l'évangile dans la pauvreté et l'humilité. «*L'apport des monastères dans l'évangélisation du Congo*». En définitive, déjà dans l'aperçu historique de nos monastères on peut se rendre compte que les évêques dans leur demande de fondation des monastères dans notre Eglise locale ont compris le mode d'évangélisation. «*Accord mutuae relationes*» par le père Arnel Badi Bilombo. Il s'agit de la volonté d'harmoniser les rapports de bonne cohabitation entre les fidèles du Christ qui est un souci inhérent à la condition juridique de tout le peuple de Dieu. La sacrée Congrégation

pour les religieux, les instituts séculiers et la sacrée Congrégation pour les évêques, ne pouvant se réunir en une association, ont mis en place un certain nombre de directives permettant d'améliorer les rapports entre les évêques et les religieux, notamment dans le domaine de l'apostolat. C'est à cela que répond Mutuae Relationes qui est un document important pour améliorer et rendre fructueux les rapports entre les évêques et les religieux dans l'Eglise. «*La vie consacrée et la relation avec le laïc*» par M. Jonas Kitelemo. La vie consacrée en lien avec le laïc travaillant dans la synodalité est une condition sine qua non de la réussite de la pastorale d'ensemble et de la gestion dans l'équité de l'Eglise, les vocations et charismes qu'elle regorge. La journée du samedi 14 octobre a été réservée à la clôture des travaux sanctionnés par un communiqué final lu par l'abbé Vivien Carol Etouolo. Le président de la Conférence épiscopale du Congo a indiqué: «*Nous évêques du Congo, venons de vivre une assemblée plénière axée sur la vie consacrée dans notre Eglise locale. Au fur et à mesure des travaux, nous avons confirmé l'intuition initiale qui privilégiait deux années de réflexion, à cause de la spécificité et l'importance de la vie consacrée. Effectivement, lors des exposés, les évêques ont été heureux de constater le sérieux des échanges qui ont suivi. Nous avons perçu, à travers la rigueur des propositions argumentées des laïcs et des consacrées, la préoccupation des uns et des autres pour une Eglise en harmonie avec elle-même, exprimant une communion effective entre ses filles et fils aux charismes variés, mais au service d'un même corps. Des inquiétudes ont parfois été exprimées; des*

interrogations ont trouvé, dans l'humilité et la confiance, des réponses dans une volonté de recherche commune des meilleures voies de collaboration entre instituts de vie consacrée, institutions diocésaines. C'est dans cette dynamique synodale de renforcement des liens de communion que les évêques ont pris la décision de continuer cette réflexion à travers des moments concrets de célébration de la vie consacrée, étapes encore à préciser, qui mèneront graduellement vers le jubilé ecclésial de 2025».

La clôture officielle a eu lieu dimanche 15 octobre, en l'église Saint Paul de Madibou, au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, président de cette institution. Concélébrée par NN.SS Urbain Ngassongo, vice-président de cette institution; Miguel Angel Olaverri Aroniz, archevêque de Pointe-Noire; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Gélose Arnel Kema, évêque de Ouesso et administrateur apostolique de l'archidiocèse d'Owando; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie. En présence de quelques prêtres dont les vicaires généraux des archidiocèses et diocèses. Mme Arlette Soudan Nonauti, ministre de l'environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, l'ambassadeur du Cameroun et son épouse, le maire du 8<sup>e</sup> arrondissement Madibou, Alain Milandou, étaient comptés parmi les invités.

Au début de la messe, l'abbé Félix Maboundou a lu le communiqué final sanctionnant les travaux de la 52<sup>e</sup> assemblée plénière. Avant la prière finale, l'abbé Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo a fait le compte rendu des travaux. Puis, le président de la Conférence épiscopale du Congo a déclaré clos les travaux de la 52<sup>e</sup> assemblée plénière.

Pascal BIOZI KIMINOU

52<sup>e</sup> ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

## Compte rendu

1- Du lundi 9 au dimanche 15 octobre 2023 au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), les Archevêques et Evêques de la Conférence Episcopale du Congo (CEC) se sont réunis en Assemblée Plénière pour réfléchir et approfondir la question de «*La Vie consacrée au Congo*».

2- La séance d'ouverture a eu lieu dans la salle des réunions des Evêques de la CEC, le 9 octobre 2023 à 16 heures. Durant la prière, en s'appuyant sur le passage de Luc 9, 1-6 «*... Ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent; n'ayez pas chacun une tunique de rechange...*», Mgr Urbain Ngassongo, Evêque de Gamboma, Vice-président de la CEC, a donné le tempo des assises.

3- Trois allocutions ont été prononcées. La première, par l'Abbé Vivien Carol Etouolo, nouveau Secrétaire Général de la CEC, qui a circonscrit le thème dans les grandes lignes pastorales des Evêques du Congo. La deuxième, par Mgr Javier Herrera Corona, Nonce Apostolique au Congo et au Gabon qui



Les évêques du Congo impréssant leur bénédiction au peuple de Dieu

a rappelé, en se référant au saint pape Jean-Paul II, l'importance du témoignage des personnes qui ont choisi de suivre le Christ de près et à travers la pratique des conseils évangéliques. A la dernière allocution, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Archevêque de Brazzaville et Président de la CEC, a souligné que «*la Vie consacrée est un sujet resté longtemps en gestation et qui trouve maintenant un espace de mise en commun...*

L'occasion est tout indiquée pour saluer l'engagement constant des consacrés... ».

4- Trois intervenants ont exposé au cours de la première journée. En premier lieu, Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, Cssp, Evêque de Dolisie, est intervenu dans la conférence inaugurale sur les défis et la pertinence socio-ecclésiale de la Vie consacrée. Selon l'orateur «*Parler des défis et de la pertinence socio-ecclésiale de la Vie con-*

crée aujourd'hui n'a rien de nouveau. Le fait que les Evêques et les personnes consacrées s'interrogent sur ce sujet dénote de son importance, car cela nous aide à rester vigilants et à continuer à travailler pour une Vie consacrée toujours plus significative. En ce sens, le Saint Père, le Pape François, rappelle aux personnes consacrées et à l'Eglise elle-même la nécessité à revenir à l'essentiel qu'est l'Evangile ».

5- En deuxième lieu, esquissant une présentation générale de la Vie consacrée au Congo, sœur Josiane Moukoko de la Congrégation de Saint Joseph de Cluny, Présidente de la Conférence des Supérieurs Majeurs (CSM), a salué la réflexion de la Conférence des Evêques sur la Vie consacrée en ces termes: «*Nous louons l'initiative des Evêques d'accorder la parole aux personnes consacrées. C'est une forme de considération, de collaboration et une opportunité à se saisir dans cette marche synodale* ». De concert avec la sœur, le père Amour Mouzabakani, de l'Ordre de la Sainte Trinité, vice-président de la CSM a donné les statistiques sur la Vie consacrée au Congo. «*Actuellement, le Congo compte 34 Congrégations Religieuses*

masculines et 61 Congrégations religieuses féminines (Ordres religieux y compris), 3 Ordres des Vierges consacrées, 3 Instituts séculiers. On compte également 40 résidences masculines et 83 résidences féminines ».

6- La troisième conférence a été prononcée par le père Raphaël Bazebizanza, sj, Vicaire épiscopal chargé de la Vie consacrée dans l'Archidiocèse de Brazzaville. Elle a porté sur l'importance d'une commission pour la Vie consacrée dans un diocèse et le rôle d'un Vicaire épiscopal. Il a rappelé que: «*Le vicaire épiscopal est choisi et nommé par l'ordinaire du lieu. C'est un collaborateur de l'évêque dans un secteur spécifique de la vie ecclésiale. Dans le cas de la vie consacrée, le vicaire épiscopal constitue une aide pour l'évêque en servant de pont entre ce dernier et les diverses formes de Vie consacrée présentes dans le diocèse. Pour être cette aide, il joue un rôle non moins négligeable dans le domaine de la Vie consacrée* ».

7- Le mercredi 11 octobre 2023, deuxième jour des travaux, quatre conférences ont été données. Premièrement «*Rapport Vie consacrée et laïc*» développée par M. Jonas Kitelemo. Son exposé a commencé par

une approche définitionnelle de la «*Vie consacrée* » et du «*laïc*». Puis, il a fait la distinction entre la consécration baptismale et la consécration au moyen des conseils évangéliques. Les deux ne s'opposent pas. Elles sont complémentaires comme deux facettes d'une même réalité ecclésiale. La première est appelée à animer les réalités temporelles par l'esprit évangélique. Tandis que la seconde anticipe les réalités d'en haut par la profession et la pratique des conseils évangéliques (obéissance, pauvreté et chasteté). La personne consacrée dans la gestion des affaires ecclésiales est appelée à améliorer la relation de collaboration avec le laïc conformément au Magistère. Pour terminer l'orateur a fait quelques suggestions d'orientations pastorales avant d'inviter tous les membres de l'Eglise-famille de Dieu à la prière et à la recherche de l'esprit synodal.

8- La deuxième conférence sur les «*Fondements Bibliques de la Vie Consacrée: quelques Réponses* » a été donnée par l'abbé Christophe Wenceslas Mabougou, Recteur du Séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha de Brazzaville.

(Suite en page 9)



MESSE DE CLOTURE DE LA 52e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

## Les jeunes encouragés à s'engager dans la vie consacrée

Ouverte le lundi 9 octobre 2023, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville, la 52e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) s'est achevée dimanche 15 octobre dernier, au cours d'une messe en l'église Saint Paul de Madibou.

Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la CEC, la messe a été concélébrée par NN.SS. Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC, Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, Gélase Armel Kema, administrateur apostolique de l'archidiocèse d'Owando et évêque de Ouessou, Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo, Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie et Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Plusieurs prêtres venus de différents horizons ont aussi concélébré la messe à l'instar des abbés Antonio Mabilia, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), Vivien Carol Etouolo, secrétaire général de la CEC, Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, Alain Loemba Makosso, Félix Maboundou, Ulrich Nzeuh, Célestin Ndajigimana, Josias Oyombo Nkoli, vicaires généraux de Pointe-Noire, Kinkala, Ouessou, Impfondo et Owando, aux côtés d'autres prêtres œuvrant aussi bien dans l'archidiocèse de Brazzaville que dans d'autres diocèses du pays. Plusieurs personnalités de divers rangs ont marqué leur présence à cette messe dont Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du dévelop-



Les évêques du Congo et les officiels



Une vue des consacrées participant à la messe

pement durable et du bassin du Congo ; M. Louis Magloire Nkoum-Ntseny, ambassadeur du Cameroun au Congo et son épouse; M. Alain Milandou, administrateur-maire de la Commune de Madibou; le général René Ganongo, chef d'Etat major de la Marine nationale et son épouse, etc. Dans la foule des participants pouvaient être distingués des religieux, religieuses de diverses congrégations avec des laïcs venus aussi bien de la paroisse à l'honneur que d'autres paroisses du doyenné et de l'archidiocèse de Brazzaville. De même était comptée parmi les participants, Mme Céphyse Lauriate Bikouta, venue de France la veille, directrice du Festival international «Tu

Seo», «Rire» et bien d'autres. Au début M. Dieudonné Ntounda, vice-président du Conseil pastoral paroissial de Saint Paul de Madibou, a prononcé le mot de bienvenue. Puis, l'abbé Félix Maboundou a lu le communiqué final sanctionnant la 52e Assemblée plénière de la CEC. Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a mis un accent particulier sur la vie consacrée en exhortant les jeunes à s'engager dans cette forme de vie au service de l'Eglise et de la société. Il a dépeint les mérites et les spécificités de la vie consacrée en soulignant que les premières écoles au Congo ont été tenues par les congrégations religieuses et a salué l'œuvre des consacrés

frères à l'exemple des frères Gabriélistes et des frères Marianistes qui se sont investis dans l'enseignement.

Vers la fin de la messe, l'abbé Vivien Carol Etouolo a lu le compte rendu de la 52e Assemblée plénière de la CEC dont le thème choisi, concernant la vie consacrée, s'étendra sur deux ans. Ce n'est qu'en octobre 2025, que les Evêques délivreront leur traditionnel Message sur ce thème. L'abbé Olivier Massamba, recteur de l'Université catholique du Congo a donné quelques précisions et orientations utiles sur cette université.

Mgr Urbain Ngassongo a délivré un message d'espérance et de paix à l'endroit des jeunes et de tous les participants à la messe désireux de s'engager dans la vie consacrée.

Intervenant en dernier lieu, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié les participants et notamment ses confrères dans l'épiscopat, dans le sacerdoce ainsi que les autorités civiles et militaires sans oublier tout le peuple de Dieu ayant pris part à cette messe, avant de déclarer close la 52e Assemblée plénière de la CEC.

Gislain Wilfrid BOUMBA

(Suite de la page 8)

Partant d'une grille de lecture lexicographique du binôme vœu/consécration, l'orateur a retenu quelques références bibliques qui soutiennent la Vie consacrée dans son acception évangélique, canonique et magistérielle. Pour ce faire, trois moments ont structuré son propos.

Il a d'abord examiné de façon critique le lexique biblique lié à l'exploration et à l'exploitation du binôme vœu/consécration autant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. L'on peut citer à titre illustratif, le cas de Jacob qui fait un songe qui élucide sa prédestination à l'élévation (Gn 28, 20-28), celui de Joseph élevé au-dessus de ses frères (Gn 49,26) et le cas de Pierre sur qui Jésus promet de bâtir son Eglise (Mt 16, 18). Ensuite, partant d'une analyse biblique, l'orateur a justifié les trois vœux (obéissance, pauvreté et chasteté).

Enfin, il a décliné les lieux théologiques (l'obéissance à l'Evangile, la sequela Christi, la Koinonia, témoignage et mission) à partir desquels il est possible de penser et de rendre compte des

tâches essentielles liées à toute Vie consacrée.

9-La troisième a été donnée par le frère Jean Kombo Boutsoki, de l'Institut Saint Joseph, intitulée «Regard sur la vocation du consacré-frère». Abordant le thème, il s'est interrogé sur qui est le consacré-frère, quelle est son identité à l'intérieur de l'Eglise Catholique et de la Vie consacrée au Congo. Fort de son expérience, il a présenté les charismes particuliers des consacrés-frères avant de conclure par un cri de cœur pour une meilleure attention à l'égard des Instituts de consacrés-frères au Congo.

10-Sœur Thècle Saurelle Bahamboula, de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, a donné la quatrième conférence du jour sur le thème «la Vie consacrée par les conseils évangéliques, quelle place dans l'Eglise aujourd'hui». Se référant à l'ouvrage de Jean Claude Guy, Histoire de la vie religieuse des origines au début du XIXème siècle, (Paris, Médiasèvres, 1989, P.11), elle a situé l'origine de la Vie consacrée entre la fin du IIIe siècle

et le début du IVe siècle. Elle a montré la particularité de la Vie consacrée par les conseils évangéliques, avant de préciser sa place dans l'Eglise. L'oratrice a esquissé aussi quelques approches de solutions qui doivent tenir compte de l'évangélisation, du témoignage, de conditions de vie, et de la formation.

11-Au troisième jour des exposés, après avoir cité les familles religieuses contemplatives, leurs charismes, sœur Marie-Agnès Atani, Carmélite, nous a édifié sur « L'apport des monastères dans l'évangélisation au Congo ». Elle a réaffirmé à la lumière du Concile Vatican II que la Vie consacrée appartient à la vie et à la sainteté de l'Eglise. Par elle, les membres admis à la vie consacrée participent efficacement à l'œuvre de l'évangélisation aussi bien dans la forme de vie active que dans la forme de vie contemplative. Au cœur de l'action évangélicatrice, les consacrés mettent en valeur le charisme, don de l'Esprit Saint, qui soutient leur mission salvifique au intra (de l'intérieur), en s'adonnant à la

contemplation, et à leur mission évangélicatrice ad extra (vers l'extérieur), en s'adonnant aux activités apostoliques. Ainsi, pour rendre fructueux les efforts de l'activité religieuse consentis jusqu'à nos jours, il est utile pour les membres de la Vie consacrée de prendre conscience de leur mission salvatrice en se conformant aux exigences de la formation permanente.

12- La dernière conférence a été donnée par le frère Armel Badi Bilombo, Ofm, portant sur «Mutuae relationes et implications juridiques dans une Eglise particulière». Il a rappelé entre autres, les grandes articulations de l'instruction Mutuae relationes, à savoir les paradigmes doctrinaux dans les rapports entre les Evêques et les religieux, les normes d'établissement des conventions entre les diocèses et les instituts de Vie consacrée.

Les différentes conférences ont été suivies par de fructueux échanges et contributions.

13- Les Evêques du Congo en mettant en exergue la Vie consacrée voudraient relever que pour parfaire l'œuvre commune

## XXIXe DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-A- Le Seigneur seul et pas un autre

Textes: Isaïe 45, 1.4-6; Ps 95; I Th 1,1-5; Mt 22, 15-21

Jérusalem pillée, saccagée, dévastée, le temple détruit, le peuple est exilé. Voilà la triste réalité semée par l'armée de Nabucodonosor en 579. Après cela dans toute la région le bruit courait que Cyrus, roi de Perse, allait être le nouveau maître du monde.

Isaïe dans la première lecture s'adresse aux exilés pour leur redonner l'espoir; un espoir qui repose sur la seule conviction que le Seigneur Dieu reste fidèle à son Alliance, il n'abandonne pas son peuple élu: c'est le sens de l'expression «À cause de mon serviteur Jacob, d'Israël mon élu». Dieu reste le maître des événements: «Je suis le SEIGNEUR, il n'en est pas d'autre: hors moi, pas de Dieu». Cyrus, lui-même, le grand roi païen, est dans sa main. Dieu lui-même avait choisi et sacré Cyrus comme roi à son service.

C'est donc précisément au moment où Cyrus vole de victoires en victoires qu'Isaïe rappelle au peuple juif que Dieu est le seul Seigneur véritable. Il garde l'initiative. Ce texte veut remettre les exilés à leur place, car la tentation d'idolâtrie en ce temps-là, était réelle en milieu babylonien. Isaïe 45, 13 dit: «C'est moi qui a fait surgir Cyrus selon la justice et j'aplanis tous ses chemins». César ou Dieu?

Le conseil tenu par les pharisiens n'était que pour tenir Jésus au piège. Évidemment, pour arriver à leur terme, ils se font accompagner par les partisans d'Hérode; et pourtant les deux groupes pendant longtemps étaient en opposition.

Les faux compliments qui précèdent la question forcent encore le trait: «Maître, lui disent-ils, nous le savons, tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité». Toutes ces amabilités ne sont qu'un préambule pour une question-piège où Jésus ne s'en sortirait pas.

Ils auraient deux motifs d'accusations: ou bien il incite ses compatriotes à refuser de payer l'impôt à César et il serait facile de le dénoncer aux autorités, comme résistant ou même comme révolutionnaire et il sera condamné..., ou alors il conseille de payer l'impôt et on pourrait le discréditer aux yeux du peuple comme collaborateur de l'occupant romain, et il perdrait toute chance d'être reconnu comme le Messie; car le Messie attendu doit être un roi indépendant et souverain sur le trône de Jérusalem, il sera considéré comme un imposteur et un blasphémateur et il méritera la mort.

Jésus est bien là au piège. De toutes les façons, on cherche à l'avoir. C'est leur but principal. Et Il comprend bien. Leur hypocrisie se cachait bien dans la question: Devons ou devons-nous pas payer?

Rien ne nous laisse deviner que Jésus s'en sortirait de ce piège. C'est justement ça que ses détracteurs attendaient. Jésus ne répond pas à la question. Il la traite par une autre question-piège: «Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles?». Leur réponse leur rattrape. Après avoir regardé la monnaie avec l'image et l'effigie de l'empereur il leur dit: «A César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu».

Rendre à César son dû, en payant l'impôt avec la monnaie qui porte son effigie c'est simplement reconnaître que César est actuellement le détenteur du pouvoir, et ce pouvoir vient de Dieu. Jésus lui-même, au cours de sa Passion, dira à Pilate: «Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir, s'il ne t'avait été donné d'en-haut» dit Jésus à Pilate (Jean 19,11).

Mieux que nous, les pharisiens savent très bien que tout pouvoir, est dans la main de Dieu. Quand César exige l'impôt, il est dans son droit, mais quand il exige d'être appelé Seigneur, ou qu'on lui rende un culte, cela devient de l'idolâtrie.

«Rendez à Dieu ce qui est à Dieu», c'est ici que se trouve le nœud de la réponse. En l'occurrence, on peut retenir de cet évangile que César n'est que César; sa royauté est passagère; César étant lui-même créé à l'image et ressemblance de Dieu appartenait à Dieu. César était à Dieu; il portait l'image de Dieu.

Comme Jésus, notre vie se trouve à la croisée des chemins où nous devons faire un choix; un choix qui détermine notre avenir. Rendre à César (à nos gouvernements) ce qui lui vient de droit, c'est une obligation comme citoyens du pays. Mais que les gouvernements reconnaissent que leur pouvoir vient de Dieu. Rendons nous à Dieu aussi le culte qu'Il Lui faut comme ses créatures?

Père Carlos CORREIA, Sss  
(Paris- France)

inscrite dans l'optique de l'évangélisation, il sied de se conformer aux recommandations de l'instruction Mutuae relationes, tout en faisant une relecture approfondie par rapport à la situation de notre Eglise locale. Dans ce sens, ils ont décidé de l'organisation des moments de rencontres portant sur la célébration des thématiques de la vie consacrée sur une échéance de deux ans en vue du jubilé de 2025. Ce seront de grandes rencontres célébrées à l'échelle nationale, diocésaine et paroissiale afin que soit réactualisé l'intérêt pour la Vie consacrée pour tout le peuple de Dieu dans toute l'Eglise. Au cours de cette Plénière, le

vendredi et le samedi ont été réservés à la relecture et à la synthèse des travaux.

Commencés le lundi 9 octobre 2023, les travaux de la 52e Assemblée plénière de la CEC ont pris fin le dimanche 15 octobre 2023 par une messe d'action de grâce célébrée en la Paroisse Saint Paul de Madibou.

Fait à Brazzaville, le 15 octobre 2023

Pour les Actes du Secrétariat Général de la CEC

Abbé Vivien Carol ETOUOLO  
Secrétaire Général de la CEC



# ANNONCES

**Maître Ado Patricia Marlène MATISSA**  
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble « le 5 février 1979 »  
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),  
Centre-ville, B.P.: 18 Brazzaville  
Tél Fixe: (+242) 05.350.84.05  
E-Mail : etudematissa@gmail.com

**NOMINATION D'UN GERANT  
DE LA SOCIETE DENOMMEE  
«SCI MAAK»**

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1.000.000 FCFA  
Siège social à Brazzaville  
République du Congo  
RCCM : CG-BZV-01-2022-B50-000111

- Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire reçu en la forme authentique en date à Brazzaville du 28 juillet 2023 de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, et dûment enregistré à la Recette des impôts de Brazzaville-Centre à la date du 31 juillet 2023, sous folio 140/18 N°3780, l'Assemblée a décidé de nommer en qualité de Gérant monsieur Abdoul-Karim MOHAMED ALI.

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 01 août 2023 sous le numéro CG-BZV-01-2023-D-00393.

**Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier** sous le numéro CG-BZV-01-2022-B50-00011.

*Pour insertion légale*

**Me Ado Patricia Marlène MATISSA**  
Notaire

**Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE**  
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison  
Immeuble MORIJA 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville  
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«REVISION DES TRANSACTIONS AUDIT & ADVICE»  
En abrégé «RT2A-SARLU»**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: 410, Avenue Marien NGOUABI, Rond-point Davoum  
Immeuble OBAMBI, Centre-ville, Boîte postale: 4187  
Pointe-Noire, République du Congo.  
RCCM: CG/PNR/15 B 734  
NOUVEAU: CG-PNR-01-2015-B13-00734

**CESSION DES PARTS SOCIALES-TRANSFORMATION  
DE LA SOCIETE-MISE A JOUR DES STATUTS**

Suivant Procès-verbal des résolutions extraordinaires de l'Associé Unique de la société «REVISION DES TRANSACTIONS AUDIT & ADVICE», en abrégé «RT2A-SARLU», en date à Pointe-Noire du 24 août 2023, reçu par le Notaire soussigné le 30 août 2023, enregistré à Pointe-Noire sous folio 174/8, n° 1645;

**Les résolutions suivantes ont été prises:**

- 1- Cession des parts sociales;
- 2- Transformation de la SARL Unipersonnelle en SARL Pluripersonnelle sans création d'une personne morale nouvelle ;
- 3- Mise en harmonie des statuts à l'acte uniforme OHADA Révisé;
- 5- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 25 septembre 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-01094, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire, le 06 octobre 2023.*

*Pour avis,*  
**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,**  
Notaire.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE  
FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES  
DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU  
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES  
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

**ANNONCE LEGALE  
N°13/2023/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/  
BCHPF-PNR-CENTRE**

Suivant réquisitions reçues par le Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	LIEU / QUARTIERS	Arr / DPT	REQUERANTS			
1	30.629 du 02/03/2023	Plle(s) 08	Bloc 146	Section BM	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Tchivassa)	Arr 06	Madame BOUNDZANGA LIBONDO Clémence Béatrice
2	30.809 du 27/06/2023	Plle(s) 09 et 10	Bloc 298	Section BM	Superficie 746,07 m <sup>2</sup>	Eglise Zéphirin (File Tchitouta)	Arr 06	Monsieur MAHINGA Léopold David
3	29.072 du 25/06/2020	Plle(s) 07	Bloc 47 ter	Section BN	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Tchitouta)	Arr 06	Monsieur NKOUNKOU Cherubin Fortuné
4	30.745 du 22/05/2023	Plle(s) 02	Bloc 87	Section BM3	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO	Arr 06	Monsieur SAMBA GONDE Rais Teddy Mael
5	25.437 du 23/09/2015	Terrain rural			Superficie 1500,00 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr 01	Monsieur BADILA Philippe
6	30.257 du 14/07/2022	Plle(s) 06	Bloc 133	Section BM	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO-PLAGE (File Matolo)	Arr 06	Madame. TSOUMOU MASSA Michelle Delaure
7	30.044 du 23/02/2022	Plle(s) 09	Bloc 38	Section BL	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Mbelo)	Arr 06	Mr. MOUKOKO Philippe
8	30.359 du 15/09/2022	Plls(s) 13 bis	Bloc 81	Section J	Superficie 215,25 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Madame VIE née ONGAMBENDE NGALA Ornella
9	29.473 du 30/11/2020	Plls(s) 06	Bloc 216	Section NI	Superficie 440,00 m <sup>2</sup>	DJENO	Arr 06	Madame NGANGA née BILECKOT Marie-Viviane Brigitte
10	24.151 du 19/09/2014	Plle(s) /	Bloc /	Terrain rural	Superficie 2000,00 m <sup>2</sup>	Village DOUMANGA	MVOUTI	SOCIETE FOR-STAR
11	30.749 du 23/05/2023	Plle(s) 14	Bloc 23	Section BC	Superficie 300,00 m <sup>2</sup>	MPAKA (KM8)	Arr 03	Monsieur IZANABWO MASSAMBA Edvin Judel
12	25.230 du 09/07/2015	Plle(s) 171 bis	Bloc /	Section M	Superficie 450,00 m <sup>2</sup>	AVIATION MPITA	Arr 01	Monsieur BOUETOUBASSA Prosper
13	24.401 du 29/12/2014	Plle(s) 05 bis	Bloc 19	Section H	Superficie 958,92 m <sup>2</sup>	CAMP 31 JUILLET	Arr 01	LA SOCIETE S.C.I TMK
14	29.046 du 17/06/2020	Terrain rural	Bloc /	Section /	Superficie 1600,21 m <sup>2</sup>	TCHIAMBAMBA (File TCHIGNIOUNDOU)	TCHIAMBAMBA-NZASSI	Madame NGANGA Noemie Kerfalie Helena Jane Nolwen
15	29.047 du 17/06/2020	Terrain rural	Bloc /	Section /	Superficie 1650,18 m <sup>2</sup>	TCHIAMBAMBA (File TCHIGNIOUNDOU)	TCHIAMBAMBA-NZASSI	Madame NGANGA Docelie Marie Emmanuelle Tamara Christelle
16	29.045 du 17/06/2020	Terrain rural	Bloc /	Section /	Superficie 600,02 m <sup>2</sup>	TCHIAMBAMBA (File TCHIGNIOUNDOU)	TCHIAMBAMBA-NZASSI	Madame LOUKAKOU Arlette Nicole Francine
17	29.044 du 17/06/2020	Terrain rural	Bloc /	Section /	Superficie 1640,60 m <sup>2</sup>	TCHIAMBAMBA (File TCHIGNIOUNDOU)	TCHIAMBAMBA-NZASSI	Monsieur LOUKAKOU Anthony LOUKOMBO Berry
18	30.665 du 21/03/2023	Plle(s) 07 bis	Bloc 36	Section BM	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	Côte-Matève (File Tchivassa)	Arr 06	Mme. MOKOKO BOKOKOUMA Patricia
19	22.507 du 03/06/2013	Plle(s) 06	Bloc 150	Section BM5	Superficie 750,00 m <sup>2</sup>	NVASSA (zone cotière) File Tchivassa)	Arr 06	Mme. Tatyana Cardenas PINTO
20	30.670 du 27/03/2023	Plle(s) 03	Bloc 66	Section BN bis	Superficie 484,00 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBOUKA (AGRI-CONGO)	Arr 06	Monsieur MBOUTILA NTOUMI Henoc Jered
21	30.597 du 14/02/2023	Plle(s) 04	Bloc 19	Section BM	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Tchivassa)	Arr 06	Monsieur BAKATOULA Roger
22	30.555 du 25/01/2023	Plle(s) 03	Bloc 245	Section BL	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Tchiyobo)	Arr 06	Mr. ZEPHO Karl Aymar Arnaud et Mme. BOULAMA Leila Alima
23	30.862 du 21/07/2023	Plle(s) 01	Bloc 98	Section BF	Superficie 300,00 m <sup>2</sup>	MPAKA	Arr 03	Monsieur MATANGOU BANDZOULOU Christian Gendaël
24	30.739 du 15/05/2023	Plle(s) 09	Bloc 43	Section BH	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	TCHIMAGNI	Arr 06	SOUMBOU Rodrisia Viviane, SOUMBOU Wismine Roseline et SOUMBOU Chariton Rodrigue
25	30.736 du 12/05/2023	Plle(s) 16	Bloc 57	Section BL	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	NGOYO La Plaine (File Mbelo)	Arr 06	Monsieur MAVOUNGOU GOMBE Jean Cesar Destin
26	30.721 du 02/05/2023	Plle(s) 02	Bloc 25	Section BT	Superficie 750,00 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA (File Tchiloandjili)	Arr 01	Monsieur OUMBA DIABOUA Thierry Michel Gaël Julien
27	30.789 du 20/06/2023	Plle(s) 05	Bloc 12	Section: BT Gaia	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr 01	Madame KIBANGOU NSANA MAYAMONA Ferrell
28	30.751 du 25/05/2023	Plle(s) 02 bis	Bloc 13 bis	Section M <sup>2</sup>	Superficie 570,00 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr 01	Madame MOUNGALA ZERI Bel-Ange Espoir
29	30.009 du 04/02/2022	Plle(s) 01 ter	Bloc 101 bis	Section BP	Superficie 603,99 m <sup>2</sup>	13 rue de Mouambe WARF	Arr 01	Mr. CASTELLANI Mathieu et Mme. CASTELLANI née OSSEBI Morniche Princia
30	20.873 du 01/02/2012	Plle(s) 03	Bloc 21	Section G (Militaire)	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	MPITA (Camp LUMUMBA)	Arr 01	Mme. ASSAMBI marie jeanne
31	21.881 du 02/11/2012	Plle(s) 04	Bloc 24	Section G (Militaire)	Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	MPITA (Camp LUMUMBA)	Arr 01	Mme. ASSAMBI marie jeanne
32	25.262 du 28/07/2015	Plle(s) 02	Bloc 12	Section M <sup>2</sup>	Superficie 1151,34m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA	Arr 01	Monsieur OSSEBI Henri
33	29.942 du 23/11/2021	Plle(s) 01	Bloc 52	Section CD51èreTr	Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	Nanga (File TCHIYOBO)	Arr 06	Monsieur BITSINDOU Amedée Paul
34	30.727 du 04/05/2023	Plle(s) 03	Bloc 133	Section N	Superficie 397,00 m <sup>2</sup>	MPAKA 120	Arr 06	Monsieur NGASSAYE Jean Marie
35	24.240 du 17/10/2014	Plle(s) 05	Bloc 84 bis	Section BP	Superficie 300,00 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Madame BANZOUZI KATALI Reine

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

*Fait à Pointe-Noire, le 15 septembre 2023*

Yvon Faustin Magloire OKEMBA inspecteur des Impôts chef de bureau



SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

# C'est parti !

Prélude au sommet sur les trois grands Bassins forestiers tropicaux du monde (Bassin du Congo, Amazonie et Bornéo-Mékong) qui se tiendra à Brazzaville, du 26 au 28 octobre 2023, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, a animé une conférence de presse le 16 octobre dernier au centre international de conférences de Kintélé pour édifier l'opinion publique sur les enjeux de ce rendez-vous.



La ministre Arlette Soudan-Nonault pendant la conférence de presse

installer progressivement «une gouvernance que nous voulons sud-sud, parce que nous collaborons avec les pays du Nord qui ne sont pas en reste de la planète et qui sont des grands partenaires. Il nous faut nous mettre

en ordre de bataille, afin de structurer globalement dans de nombreux domaines tels que la coopération scientifique, économique, technique au sein même de nos trois écosystèmes mondiaux sur lesquels reposent la pérenni-

té de l'humanité», a-t-elle dit. La coordonnatrice technique du Bassin du Congo a donné les précisions sur les délégations attendues à Brazzaville. «Tous les États des trois Bassins seront là. Vous pouvez me croire. En fin de compte, toute la planète se retrouve à Brazzaville. Il n'y aura pas de personnes exclues. Il y aura les scientifiques, les communautés autochtones et les Nations-Unies», a-t-elle indiqué. Arlette Soudan-Nonault est revenue sur la place importante des trois Bassins dans la régulation du climat mondial. «Nous (les trois Bassins) portons 80% des poumons verts de ces écosystèmes forestiers mondiaux. Nous portons les trois quarts de la biodiversité mondiale», a précisé la ministre. La ministre Arlette Soudan-Nonault a projeté les attentes du sommet. «Nous sommes en train d'aller vers une déclaration de principe très fort», a-t-elle conclu.

Germaine NGALA

Pour Arlette Soudan-Nonault, ce sommet consistera à établir et à

## Une messe en prélude au Sommet

Pour la réussite de ce grand rendez-vous environnemental, Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du bassin du Congo, a tenu à le confier entre les mains du Seigneur. Une messe a été célébrée le lundi 16 octobre 2023 en l'église Saint François d'Assise de Brazzaville, par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Elle a été concélébrée par cinq évêques dont Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon. Du côté des officiels, ont répondu présents à cette messe: Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du Gouvernement, et Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement. On a, également, noté la présence des parlementaires et de quelques ambassadeurs: des Etats Unis, de France, de l'Union européenne, et la représentante de l'UNESCO. Au début de la messe; l'abbé Servais Moumoko Loupeth, curé de la paroisse,



Les évêques et archevêque posant avec le premier ministre et Mme Soudan Nonault après la messe

a dit: «L'immense joie de (les) accueillir à Saint François d'Assise pour célébrer la journée de sensibilisation sur le changement climatique. Puisse Saint François d'Assise intercéder pour notre pays en général et notre Eglise locale.». Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, dans son propos introductif, a déclaré: «Nous prions pour la création

mais quelque part nous savons surtout notre responsabilité par rapport à la dispersion, à la dégradation et aux changements climatiques». Au cours de l'homélie, Mgr l'archevêque a exhorté le peuple de Dieu au respect et à la protection de la terre dite maison commune des hommes. Cela passe par la prise de conscience par l'homme de

son statut de gérant ou d'intendant de la terre qui appartient à Dieu, seul, comme l'indique le texte du récit de la création, extrait du livre de la genèse 1,1-31 ainsi que le credo ou le je crois en Dieu. Outre ce texte biblique et le credo, le célébrant a eu recours à l'encyclique du Pape François Laudato Deum: Louez Dieu pour rappeler à l'homme sa place et son rôle en s'appuyant sur cette phrase: «Un être humain qui prétend prendre la place de Dieu, devient le pire danger pour lui-même, il devient plutôt un monstre dans notre maison commune». Vers la fin de la messe, Arlette Soudan Nonault a invité les participants à cette messe à la lecture et à l'imprégnation de l'exhortation du Pape François «Laudato Deum»: Louez Dieu, publiée le 4 octobre 2023. Elle a insisté sur cette phrase: «En nous léguant cette terre, le Créateur ne nous a pas accordé une licence pour la détruire». Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié les personnalités présentes pour la synodalité ou la marche ensemble en faveur de la création.

Pascal BIOZI KIMINOU et Janie ELENGA (Stagiaire)

FORMATION

## Le personnel des sous récipiendaires formé à la gestion des projets

L'Unité de coordination des programmes et projets (UCPP) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a organisé du 19 au 22 septembre 2023 à Brazzaville, une formation du personnel clé des sous récipiendaires de la subvention du Fonds mondial sur la planification, la gestion des projets et suivi-évaluation.



photo de famille

Renforcer leur savoir en gestion et management de projets courant l'année 2023, tel a été le but de cette formation. Pendant la formation, les participants ont visé une parfaite maîtrise des termes relatifs à la gestion axée sur les résultats. Ils sont à mesure de construire une chaîne de résultats d'un projet. Ces derniers ont une meilleure compréhension du suivi, de la supervision et de l'évaluation. Par ailleurs, les participants ont été également formés sur les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et des conflits. Pour la période 2021-2023, la République du Congo a bénéficié d'une subvention du Fonds mondial d'un montant total de 35.897.016€ pour couvrir des activités de lutte contre le

VIH, la tuberculose et la COVID-19. Pour assurer sa mise en œuvre, le comité de coordination nationale (CCN), de concert avec le Fonds mondial, a choisi le PNUD comme principal récipiendaire (PR). En rapport avec la cartographie de mise en œuvre, le PNUD a contractualisé trois sous récipiendaires: Le programme national de lutte contre le sida (PNLS), le programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et le réseau national des associations des positifs du Congo (RENAPC), représentant la société civile. Sur la base du contenu de la subvention, les trois sous récipiendaires avaient signé des conventions avec le PNUD pour sa mise en œuvre. Il a été prévu une formation de ces sous récipiendaires dans le cadre de la planification, le suivi

et l'évaluation des projets pour qu'ils soient capables de mener à bien les activités de la présente subvention, a dit le Dr Lambert Kitembo, coordonnateur de l'UCPP. Au cours de ces échanges, il s'est agi des différentes étapes de la planification de façon schématique et à l'identification des besoins. Après avoir identifié les besoins, il a été question de faire une analyse pour identifier les priorités. «Hier, c'était essentiellement le ministère de la Santé à travers ces programmes qui bénéficia-

it de ces formations. Or cette fois-ci, il y a la société civile représentée par le RENAPC. C'est une innovation». A noter que les activités du projet NFM 3 prennent fin en décembre 2023, pour amorcer en 2024 le NFM 4, c'est-à-dire le 4<sup>e</sup> cycle de planification du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

LUTTE CONTRE LE CANCER

## La fondation Noevy Itoua prône la sensibilisation

Suivant sa maxime «Soyons des compagnons de bataille tous les jours» et dans le cadre d'octobre rose, mois consacré à la lutte contre le cancer du sein, la fondation Noevy Itoua, dirigée par le ministre Bruno Jean Richard Itoua, en partenariat avec le Programme national de lutte contre le cancer (PNLC), a organisé le 14 octobre 2023, à son siège, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, Moungali, une journée de sensibilisation sur le cancer du sein et du col de l'utérus au profit des femmes de cet arrondissement.

C'est le Pr Judith Nsonde Malanda, oncologue médicale et directrice du programme, qui a animé cette journée, assistée du Dr



Une vue des cancers du sein

Genidole Mounguengue, psychologue. A l'ouverture, le directeur exécutif de la fondation, Ignace Ta-Liane Tchibamba, a rendu hommage à toutes les âmes défuntes emportées par le cancer, particulièrement à Noevy Itoua, étudiante en biologie moléculaire, décédée en 2017, et au Pr Charles Ngombe Mbalawa, combattant de lutte contre le cancer au Congo. Il a en outre rappelé les circonstances de création de cette fondation. Pour que cela n'arrive pas aux autres, a-t-il expliqué, une fondation a été créée dans le but, non seulement de sensibiliser, d'éduquer, d'informer sur le cancer qui touche tout le monde sans exception, mais aussi de retenir les fondateurs, les donateurs, les experts, les bénévoles, les chercheurs et autres acteurs activement engagés et portés par la volonté d'agir contre le cancer au Congo et en Afrique. Car, c'est un fléau qui affecte non seulement la personne malade, mais aussi son entourage, sa famille, ses amis.

Le cancer est un combat que toute personne vit sans préparation, a martelé le directeur exécutif de la fondation Noevy Itoua (FNI), justifiant ainsi le sens de la rencontre: «Aujourd'hui comme hier, nous voulons à nouveau sensibiliser les femmes de notre entourage et au-delà, les pousser à se faire dépister, afin qu'elles ne soient pas ce peuple détruit par manque de connaissances, comme le fait remarquer la parole de Dieu. Car, détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10», a-t-il souligné.

Au non du président de la fondation, le directeur exécutif a remercié tous les bienfaiteurs ayant rendu possible la réalisation de cette campagne de sensibilisation.

Le Pr Judith Nsonde Malanda, dans sa communication précédée d'une vidéo sur les méthodes d'autopalpation du sein, a fait savoir que chaque partie du corps humain peut se cancériser, avant de parler spécifiquement des cancers du sein et de l'utérus. Pour elle, l'auto palpation peut se faire trois à quatre jours après la fin des règles.

Deux facteurs entrent en ligne de compte dans la survenue des deux cancers: les facteurs endogènes et exogènes.

«Ce que nous faisons ici, c'est une manière de vous éduquer, d'échanger sur les cancers les plus fréquents chez la femme. C'est très douloureux pour nous de recevoir des malades qui arrivent à un stade très avancé de la maladie, où nous ne pouvons plus trouver de solutions», a déploré le Pr Nsonde Malanda, qui a salué les efforts consentis par les ONG et autres institutions en sensibilisant efficacement. «Nous avons constaté à travers le monde une baisse de la mortalité liée au cancer, parce que le diagnostic se fait tôt grâce à l'éducation sanitaire».

Bien qu'il soit fatal, le cancer du sein est évitable. Aussi a-t-elle exhorté les participants à la pratique régulière du sport et à un allaitement prolongé.

S'agissant du cancer du col de l'utérus, les facteurs de risque sont les contacts sexuels à l'âge précoce et non protégés, la multiplication des partenaires, l'infection au virus de papillome humain (VPH), le tabagisme, la contraception... Entre autres signes du cancer, les saignements lors des contacts sexuels. Pour les prévenir, un vaccin est administré chez la jeune fille entre 13 et 18 ans, et à 25 ans pour le rattrapage.

A Brazzaville, a fait savoir la cancérologue, le dépistage se fait dans des hôpitaux: Talangai, Makélékélé, Bacongo, hôpital militaire et au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).

Satisfaites des échanges, les participantes ont souhaité que ce genre de communication puisse s'étendre dans d'autres quartiers et au sein des confessions religieuses pour une large prise de conscience.

Dans son combat contre le cancer, la FNI, en collaboration avec l'université Marien Ngouabi, a déjà organisé des focus sur le cancer du colon. Elle a également offert des médicaments essentiels dans les hôpitaux au service de cancérologie et procédé à l'aménagement d'une salle de dépistage des cancers du col de l'utérus au CHU-B, etc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE



**DÉLITS FAUNIQUES**

**Interpellé pour vente d'ivoire à Brazzaville**

Détenant une pointe d'ivoire morcelée en six et représentant un éléphant tué un trafiquant présumé a été pris en flagrant délit de circulation et tentative de commercialisation de celle-ci.



Le présumé trafiquant avec les morceaux d'ivoire

Il a été interpellé conjointement par des agents de la direction départementale de l'Economie forestière et les éléments de la section de Recherches judiciaires de Région de gendarmerie de Brazzaville, avec l'appui technique du Projet d'Appui à l'Application de la Loi sur la Faune Sauvage (PALF), le 10 octobre dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Poto-Poto. La pointe d'ivoire détenue aurait été transportée de Mbomo (Département de la Cuvette-Ouest) à Brazzaville dans le but d'être vendue. La défense d'ivoire est un trophée d'une espèce animale (l'éléphant) intégralement protégée par la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 portant sur la faune et des aires protégées. L'individu interpellé encourt des peines dont la durée maximale est cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à cinq millions de Francs CFA suivant la loi. Celle-ci en son article

27 dispose: «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique». «Nous ne baisserons pas les bras, nous traquerons ces délinquants fauniques jusqu'à l'éradication de ce fléau. Notre biodiversité est notre grande richesse», a dit le colonel Joseph Moumbouilou, directeur générale de l'Economie forestière. En République du Congo, tout contrevenant à la loi en matière de protection de la faune sauvage est

sanctionné. Et, les espèces animales sauvages, surtout celles menacées d'extinction sont intégralement protégées. En rappel, le 16 septembre dernier à Owando (Département de la Cuvette), un présumé délinquant faunique avait été interpellé avec une pointe d'ivoire. Trois de ses complices ont été rattrapés après à Mbomo, dans le département de la Cuvette-Ouest, avec une autre pointe d'ivoire. Ils ont été ramenés à Owando. Le procès portant sur cette affaire est en cours au Tribunal de Grande Instance de cette ville.

V.M.

**JEUNESSE/TRAVAUX DU CENTRE D'AUBEVILLE**

**Des difficultés en dépit d'avancées considérables**

Une mission conduite par le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Nguélonlé accompagné des membres de la Commission Economie et finances de l'Assemblée nationale et des cadres du Système des Nations unies a effectué une descente sur le terrain. Elle a visité vendredi 13 octobre 2023 le chantier du centre d'insertion et de réinsertion des jeunes en décrochage scolaire et autres délinquants d'Aubeville, à Madingou. Le bilan fait état d'avancées considérables, mais les travaux se heurtent toujours à des difficultés.



Le ministre Nguélonlé et le député Maurice Mavoungou sur le site d'Aubeville

La mise en œuvre de ce projet situé à 12 km de Madingou, dans la Bouenza, traduit la volonté du Gouvernement dans la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi. Les membres de la Commission Economie et finance de l'Assemblée s'y sont rendus dans le cadre du contrôle parlementaire de l'action de l'Exécutif. Leur objectif était de s'assurer que les fonds alloués pour ce projet ont été dépensés utilement, a déclaré, en substance, Maurice Mavoungou, président de cette Commission. En dépit de quelques difficultés, notamment le retard dans le décaissement des fonds, «le

site est en train de subir une métamorphose sur tous les plans», indique-t-on. Un hélicoptère y a été

point d'exécuter les travaux une fois que les moyens seront mis à disposition», précise une



Une vue des bâtiments déjà sortis de terre

construit. Plusieurs bâtiments sont sortis de terre, d'autres, réhabilités. Dans les prochains jours, Aubeville sera connectée au réseau de distribution d'eau et d'électricité. «Une société de droit congolais est sur le

source. Encore quelques mois de patience, et les bénéficiaires de ce projet vont intégrer le Centre d'Aubeville et redevenir utiles à la société.

G.-S.M.

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire  
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

**ANNONCE LEGALE SOCIÉTÉ «EVERGREEN»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F. CFA: 1.000.000. Siège social: Quartier Massissia, Madi-bou, Brazzaville, République du Congo. RCCM: CG-BZV-01-2021-813-00554

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL  
Suivant Procès-verbal de décision de l'associé unique, reçu par le Notaire sous-signé, en date du 25 Septembre 2023, enregistré à Brazzaville, aux domaines et timbres le 02 Octobre 2023, sous le folio 180/24N°5064, il a été décidé la mo-

dification de l'objet social, ainsi qu'il suit: Objet: L'associé unique a décidé d'élargir son objet social, en y ajoutant l'activité suivante: Vente du ciment. Dépôt légal: Le procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce le 04 Octobre 2023 et mention modificative a été portée au RCCM à la même date, sous le numéro CG-BZV-01-2023-M-07724.

Pour insertion légale,  
Maître Léole Marcelle KOMBO.

**IN MEMORIAM**

12 octobre 2016 - 12 octobre 2023, sept (7) ans déjà qu'Emmanuel de Jésus BO-LEMAS n'est plus physiquement, mais spirituellement. En ce jour commémoratif, nous continuons sans cesse à honorer ta mémoire, car l'amour ne périt jamais. Beaucoup de reconnaissance pour tes conseils, tes instructions, bienfaits, surtout continuer à marcher sur tes pas. Tes enfants et ton épouse disent un grand merci au Tout-Puissant pour t'avoir déjà accepté dans sa demeure pour une éternité bienheureuse.

Repose en paix, Emmanuel de Jésus.



Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire  
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

**ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ CCP TRADE LIMITED**

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 19 Septembre 2023, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 20 Septembre 2023, sous le folio 175/3 N° 1649, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
**Dénomination:** CCP TRADE LIMITED ;  
**Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;  
**Capital:** Un million (1000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA ;  
**Siège social:** Arrêt Panneau 50, vers immeuble Roland Nguoubi, quartier Vindoulou, Pointe Noire,

République du Congo ;  
**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:  
-Courtage, Transformation et traitement de bois; Exportation du bois; Menuiserie ; Importation des machines, équipement et matériels; Exploitation forestière ;  
**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;  
**Gérant:** Monsieur TCHIVONGO-CORTO Arnaud Fabrice ;  
RCCM: CG-PNR-01-2023-B13-00184 du 25 Septembre 2023.

Pour insertion légale,  
Maître Léole Marcelle KOMBO.

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire  
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers  
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718, Pointe-Noire, République du Congo

**ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ SIMEON ASSURANCES**

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 15 Septembre 2023, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 18 Septembre 2023, sous le folio 173/6 N°1136, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
**Dénomination:** SIMEON ASSURANCES ;  
**Forme:** Société à Responsabilité Limitée ;  
**Capital:** Quinze millions (15 000 000) de francs CFA, divisé en mille cinq cents (1500) parts de dix mille (10 000) ;  
**Siège social:** 103 Route nationale N°01, rond-point de la commune, quartier Loandjili,

Pointe-Noire, République du Congo ;  
**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:  
- Inter médiation des opérations d'assurance pour le compte de la société SUNU ASSURANCES ;  
**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM ;  
**Gérant:** Monsieur MAKOSSO Kerne Ferréol ;  
**RCCM:** CG-PNR-01-2023-B12-00166 du 25 Septembre 2023.

Pour insertion légale,  
Maître Léole Marcelle KOMBO.



LITTÉRATURE

# "Appel à la femme et à l'homme de lettres Congolais", du général Benoît Moundélé-Ngollo

Attirant plusieurs fois l'attention sur l'état préoccupant de la littérature congolaise, et ayant publié plus de deux fois un texte intitulé "Appel à la femme et à l'homme de lettres Congolais", des lectrices et des lecteurs ont plusieurs fois suggéré au général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo, de continuer à sensibiliser le public sur cette question. Tenant compte de cela, il a annexé à son livre intitulé: "La chienlit dans la République de Lokuta capitale Mbongo Wana", le texte que voici, subdivisé en neuf strophes, pour satisfaire les suggestions qui lui sont faites à ce sujet.

(1) Les lettres congolaises sont dans un état préoccupant, on ne pourrait le nier. Si c'est vrai, faisons donc comme ce Grand Homme Français de grande taille qui, pendant la Deuxième Guerre Mondiale; Général de brigade de son état, nous le connaissons tous-voyant la France en danger, avait lancé son Appel historique à Londres. Ce qui avait fait mouche, en sauvant son pays d'une débâcle générale, qui pouvait faire tomber la France à genoux, sous l'emprise et dans le péril du nazisme allemand. Il avait au-dessus de lui, on le sait, nous le savons, des militaires plus gradés, car, voyez-vous, en plus d'autres généraux plus étoilés que lui, il y avait des Maréchaux, dont un était un Héros de la Première Guerre Mondiale.

(2) Cela revient à dire que le présent Appel peut être lancé, entendu et pris en compte par toute personne qui aurait ou n'aurait pas, soit des diplômes universitaires de haut niveau, soit des palmes académiques requises, bref par un intellectuel, pour lancer des S.O.S-conséquences et pertinents en vue de voler au secours des lettres congolaises, afin de redorer leurs blasons-devenus ternes-car elles ne brillent plus de leur éclat d'antan.

(3) Si le constat est vrai, il ne s'agira pas de s'asseoir pour trouver un bouc émissaire ou la personne qu'il faut, pour la mettre à la place qu'il faut, afin de changer les choses. Il s'agit plutôt de se regrouper, au sein et autour d'une structure d'action, et de réfléchir, afin de réfléchir sérieusement et en permanence sur cette question.

(4) Elle serait donc une espèce

de pléiade ou une plate-forme au sein de laquelle tout intellectuel conséquent, toute femme et tout homme de lettres, animé de bon sens et d'amour des lettres, viendra créer "Un Olympe vivant" de son vivant. Avant de rejoindre l'Olympe auquel on accède, après avoir rendu l'âme à qui de droit, c'est-à-dire après la mort, tout le monde viendra y conformer ses idées à celles d'autres participants. Avec des mots anciens et nouveaux, pour sauver les Lettres congolaises des maux qui les minent.

(5) Le bon sens étant la chose la mieux partagée entre les hommes. Je le sais, il le sait, nous le savons tous, personne ne peut donc dire; "Je ne le sais pas", "c'est pourquoi aucun Congolais ne peut dire qu'il y a des Congolais qui n'ont pas de bon sens, pour comprendre ce qui veint d'être dit, afin de réagir de conséquence dans le bon sens.

(6) Où êtes-vous, les héritiers vivants des hommes de lettres, déjà décédés, qui ont fait honneur aux lettres congolaises? Répondez s'il vous plaît, retrouvez-vous vite, afin qu'ensemble, vous puissiez analyser cette situation préoccupante, dans laquelle se trouvent Les lettres congolaises. Je suis sûr que réunis, vous trouverez ensemble les remèdes appropriés pour soigner les lettres congolaises, des maux qui les minent et ternissent leur blason.

(7) En lisant ce qui est écrit ici, sous la forme grandiloquente, qui rappelle un Appel historique, référencié plus haut. Ne considérez pas cela comme une prétention de l'auteur. Prenez-le tout simplement comme un Message adressé aux femmes



Général-écrivain Benoît Moundélé-Ngollo



La couverture du document

et aux hommes de lettres que vous êtes, qui peuvent voler très haut comme volent les aigles. Ces oiseaux royaux et impériaux quand ils veulent scruter, avec leurs yeux perçants ce qui grouille en bas, c'est-à-dire qui suscitent la nausée, ainsi que une grande répulsion, qu'empêchent de vivre dans de tels milieux.

(8) En se débarassant de tout sentiment négatif et mesquin qui empêche de réfléchir et de travailler, on devrait vivre tout simplement en bonne intelligence, tout en ne prenant pas comme exemple de vie, ce qui suit à savoir: la manie de beau rôle, les complexes d'infériorité et de supériorité, l'arrogance, l'irrespect, l'insolence, le culte de la personnalité, et que dis-je encore? Vous n'êtes pas sans le savoir, c'est-à-dire que vous ne l'ignorez pas, car, vous le savez, ces travers sont souvent, voire toujours les causes des incompatibilités d'humeur, des inimitiés, des rancœurs, des rancunes, et de tout ce qui est négatif.

Cela empêche de vivre-ensemble, de travailler la main dans la main, dans l'harmonie, dans la symbiose, dans la convivialité. En se respectant les unes les autres. Donc on peut, nous pouvons, vous pouvez suivre et gérer ensemble l'avenir ou le sort des lettres congolaises, en admettant que cet Appel ou ce Message à un fondement. En prenant en compte ce qui

précède, on pourra par exemple, suivre la vie d'un livre, depuis sa conception jusqu'à sa disparition éventuelle, en parcourant à chaque étape de sa vie, pour relever tous les problèmes, auxquels sont confrontés les éditeurs, les lecteurs et les auteurs des livres. Peu importe de qui ou d'où émane cet Appel ou ce Message car la question est plutôt celle de savoir si ce qui est soulevé ici mérite d'être pris en compte pour être examiné.

(9) Comme on le dit chez les Lari, une ethnie de chez nous ici au Congo: "Bole Bantou", c'est-à-dire (l'union fait la force). Vous pouvez donc vous retrouver à cinq ou à dix, pour former des fratries littéraires, pour ne pas dire des confréries, qui vivront, fonctionneront et agiront, en se retrouvant périodiquement pour parler des Lettres Congolaises avec leurs succès et leurs échecs éventuels. Tout en célébrant pourquoi pas, les anniversaires des livres qui le méritent, grâce à leur valeur indéniable. Donner un peu plus de vie, "A la vie actuelle des Lettres Congolaises" est le sens qu'il faut donner à ce Message, sans que ce dernier soit pris ou considéré comme un Appel pompeux, prétentieux et grandiloquent tel qu'il paraît être au premier abord.

Général Benoît MOUNDELE-NGOLLO Mouandz'ô Pama, écrivain snopracien

CONGO-FRANCE

## La 8<sup>e</sup> édition du Forum des études et de l'orientation a vécu

En vue d'offrir aux jeunes l'opportunité de poursuivre leurs études universitaires, l'Institut français du Congo (IFC), à Brazzaville, a abrité du 3 au 5 octobre la 8<sup>e</sup> édition du Forum des études et de l'orientation en France et au Congo.



L'ambassadrice Claire Bodonyi

Ce forum a offert aux jeunes des outils pour s'orienter dans leurs études et dans leur avenir professionnel grâce à des stands de plusieurs établissements d'enseignement supérieur congolais et français, des entreprises et des organismes congolais en faveur de l'employabilité. A l'occasion, des interventions de toutes sortes ont eu lieu sous forme de conférences sur diverses filières porteuses d'emploi au Congo ou d'ateliers d'orientation. A travers cet événement, Campus France Congo a renouvelé son engagement en faveur d'une éducation d'excellence pour toutes et tous, et a souhaité renforcer les liens et la complémentarité qui unissent la France et le Congo en matière de formation universitaire.

Pour le directeur délégué de l'IFC, "ce forum revêt une importance capitale, car il offre aux jeunes bacheliers et aux étudiants universitaires des conseils précieux pour mieux s'orienter et ainsi poursuivre leurs études supérieures dans les universités françaises ou au Congo. Il constitue une opportunité unique pour découvrir l'offre existante de formations dans les universités françaises".

L'ambassadrice Claire Bodonyi a, pour sa part, rappelé que "le forum des études et de l'orientation est un moment de rencontre entre la jeunesse congolaise et les enseignants supérieurs congolais et français. Notre ambition n'est bien évidemment pas de faire concurrence à l'enseignement supérieur congolais, mais de promouvoir une offre complémentaire qui contribue en particulier à aider le Congo à atteindre ses objectifs de développement inclusif, de gestion durable de ses ressources naturelles et de diversification économique".

Cette édition s'est également tenue du 6 au 7 octobre à la Chambre de commerce et de l'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) à Pointe-Noire.

Alain-Patrick MASSAMBA

COOPERATION

## La France concède la demande des visas à la société Tls contact

Lors de l'ouverture de la 8<sup>e</sup> édition du Forum des études et de l'orientation en France et au Congo, le 3 octobre à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, l'ambassadrice de France au Congo, Mme Claire Bodonyi a annoncé: "L'ambassade de France au Congo a concédé la demande des visas à la Société Tls contact, en vue d'aider son personnel dans la prise de rendez-vous et dans le traitement des dossiers des demandeurs des visas".

Nous allons, a-t-elle relevé, «externaliser les prises de rendez-vous par la société Tls contact, parce que nous ne sommes pas assez nombreux à l'ambassade pour instruire les dossiers. Nous attendons beaucoup de notre prestataire pour améliorer le service que nous vous devons, et de mettre fin à des pratiques inadmissibles. En effet, certaines officines prennent 50 et 60 demandes sans créneaux, en mettant des numéros de passeport et ils revendent ces créneaux à des gens qu'ils veulent, c'est une pratique délinquante et je ne veux pas qu'elle se poursuive sur ce territoire», a-t-elle déploré.

Tout en précisant que «la société Tls va nous aider à organiser ces rendez-vous pour le bien de tous car, ces comportements d'un petit nombre, bloquent toute la machine».

La Société Tls contact est présente dans 190 pays. Elle gère 150 centres de visas pour le compte des gouvernements partout dans le monde. Elle collecte 4 millions de demandes de visas par an. Tls contact fait partie du Groupe Teleperformance, le leader mondial de la gestion de l'expérience client. Elle propose des solutions innovantes pour la gestion des demandes de visas, des services consulaires et des services liés au voyage, tout en assurant le respect des exigences et réglementations en matière de sécurité du pays de destination.

Alain P. MASSAMBA

et d'autres. Pour cette année, la situation d'apprentissage et de réflexion a eu un total de 50%, un coup d'essai devenu un coup réel. C'est ici le lieu de féliciter toutes les parties prenantes qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de toutes les œuvres de l'esprit», a dit la présidente du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire.

Par ailleurs, elle a réaffirmé que l'évolution du Centre cultu-

rel Jean-Baptiste Tati-Loutard passera en donnant l'accès aux artistes de mieux exprimer leur talent et leur génie à travers la définition des grands rendez-vous d'un certain prestige et surtout à la mise en place, progressivement, des équipements adaptés. La municipalité de Pointe-Noire a l'ambition de faire que ce centre culturel demeure un lieu de vie, d'animation et de rencontre.

Madocie Déogratias MONGO

POINTE-NOIRE

## Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard a clôturé ses activités de vacances

Dans le but d'occuper les enfants pendant les mois de vacances, le Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard a pris l'initiative d'organiser des activités hors temps scolaire, dans le cadre du programme d'activités de l'année.

Ces activités comme les loisirs, le divertissement, apportent à ces enfants la connaissance des choses. La clôture de cette période d'activités des vacances a eu lieu le 20 septembre dernier, en présence d'Evelyne Tchitchelle Moe-Poaty, présidente du conseil départemental et municipal et maire de Pointe-Noire, des autorités civiles et des représentants des administrateurs-maires de la ville de Pointe-Noire.

Pendant plus de deux mois, les enfants venus de tous les arrondissements de la ville de Pointe-Noire ont passé des moments d'apprentissage à travers une série d'activités dans

les domaines de l'informatique, du théâtre, de la peinture ou encore des danses traditionnelles, notamment.

Les enfants ont eu à passer neuf types d'ateliers dont le premier a été sur le basket qui a été animé par le coach Heude Daouda.

Le deuxième atelier a été la danse traditionnelle, dans le but de valoriser la culture locale. Et aussi la danse urbaine, une activité qui a permis aux enfants de dégager tout leur potentiel.

Les activités se sont poursuivies avec l'atelier de peinture, un atelier important qui a permis aux enfants d'être de plus en plus créatifs. Ajouter à cela l'atelier d'informatique où les



Les participants issus de l'atelier de danse traditionnelle

participants ont pu connaître l'outil informatique. Prenant la parole, Madame la maire de la ville de Pointe-Noire a salué cette initiative de l'association Pointe-Noire dynamique culturelle qui œuvre au profit des citoyens de la ville océane, afin de maintenir le cap et entrevoir la

possibilité d'étendre son action dans tous les quartiers de la ville centenaire.

«Je tiens à remercier quelques partenaires privilégiés, parmi lesquels je pourrais citer, en bonne place: les sociétés Total, Chevron, l'Institut français du Congo, le Musée cercle africain



# ANNONCES

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU  
Notaire à Brazzaville

1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre ville, Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95  
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussssyljea@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**KEN GLOBAL INSURANCE**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE  
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA  
Siège: N°75 RUE MOUKOUKOULOU PLATEAU DES 15 ANS  
BRAZZAVILLE  
RCCM CG-BZV-01-2023-B12-00241

## CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date du 19 Juillet 2023 à Brazzaville dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto en date du 14 Septembre 2023, sous Folio 165/33 n° 3033, il a été constitué une société dénommée: «**KEN GLOBAL INSURANCE**» en sigle «**K.G.I-SARL**».

Dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle

Capital : 1.000.000 Francs CFA

Siège: au n° 75 rue Moukoulou au Plateau des 15 ans, à Brazzaville

Objet : Activités de soutien aux entreprises n.c.a-N820003 (Courtage en Assurance)

Durée : 99 années.

RCCM : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2023-B12-00241.

Gérance : sont nommées en qualité de gérantes de la société, pour une Durée Indéterminée :

• Madame KAMBA EMMANUELLE Francia Emilia (Gérante), de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville au numéro 120 bis rue Mboté Moukondo.

• Madame KAMBA EMMANUELLA Suzanna Jeannetta (Cogérante), de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville au numéro 120 bis rue Mboté Moukondo.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion  
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU  
Notaire à Brazzaville

1<sup>er</sup> étage immeuble City Center, Centre ville, Tél. : 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95  
E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussssyljea@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**HOTEL SAINTE AGNES**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
Capital : UN MILLION (1.000.000) Francs CFA n,  
Siège: AU QUARTIER BONGA, A MAKOUA  
DANS LE DEPARTEMENT  
DE LA CUVETTE. RCCM OW-RCCM-023-B 001

## CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date à Brazzaville du 20 Septembre 2023 dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de OWANDO en date du 27 Septembre 2023, sous Folio 0010/2 n°009, il a été constitué une société dénommée «**HOTEL SAINTE AGNES**» S.A.R.L.U en sigle « H.S.A-SARLU ».

Dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Capital : 1.000.000 Francs CFA.

Siège : AU QUARTIER BONGA, A MAKOUA DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE.

Objet : HEBERGEMENT.

Durée : 99 années.

RCCM : La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Owando sous le n° OW-RCCM-023 B 001 du 29 Septembre 2023.

Gérance : Monsieur Athanase est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Owando, conformément à la loi.

Pour insertion  
Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOULOU  
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

## ANNONCE LEGALE

N°14/2023/MEF/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR-CENTRE

Suivant réquisitions reçues par le chef de bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR./DPT	REQUERANTS
1	30.631 du 02/03/2023	Plle(s) 01 Bloc 159 Section BD Superficie 293,39 m <sup>2</sup>	MPAKA	Arr 03	Mme. OUAZITOUSSOU Gabrielle
2	28.891 du 29/01/2020	Plle(s) 07 Bloc 16 Section L Superficie 400,00 m <sup>2</sup>	SAINTE-PIERRE	Arr 01	LIVELLY Edith Virginie Clairisse, LIVELLY Cyr Bienvenu Patrick, KOUNKOU Sintia Danièle
3	30.549 du 19/01/2023	Plle(s) 392 Bloc / Section M Superficie 304,32 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA SOCOPRISE	Arr 01	Dorothee, ZINGA née KOUNKOU Flora Thecla Audrey, KOUNKOU Crépin Ulrich Mayeul
4	30.780 du 13/06/2023	Plle(s) 07 Bloc 87 Section BN Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Tchitouta)	Arr 06	Mr. KEMENI Pierre
5	30.740 du 16/05/2023	Plle(s) 03 Bloc 06 Section BM Superficie 487,50 m <sup>2</sup>	NGOYO (File Matolo)	Arr 06	Mme. TCHITEMBO Françoise Babette
6	28.892 du 29/01/2020	Plle(s) 01 et 02 Bloc 80 Section / Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	MABINDOU (File Mboma Loubou)	LOANGO	Mme. KILENDO MOUSSOUNDA Gloire Trinité
7	30.788 du 19/06/2023	Plle (s) 157 Bloc / Section E Superficie 925,05 m <sup>2</sup>	Centre-Ville (Côte-Sauvage)	Arr 01	Mme. OMBOUHAOU Adrienne
8	30.775 du 09/06/2023	Plles(s) 107 ter Bloc / Section M Superficie 260,14 m <sup>2</sup>	TCHIMBAMBA SOCOPRISE	Arr 01	LA SOCIETE KOMA S.C.I
9	30.240 du 30/06/2022	Plles(s) 05 et 07 Bloc 59 Terrain rural Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	LOANGO (File MBOMA LOUBOU)	LOANGO	Mr. ODZALA EKANI Boris Lassane
10	30.454 du 16/11/2022	Plle(s) 01 Bloc 84 ter Section M Superficie 513,39 m <sup>2</sup>	MPITA (vers E.A.D)	Arr 01	Mme. BOUMANDOUKI Jeanne Gilberte
11	30.731 du 09/05/2023	Plle(s) 01 Bloc 26 Section BY 2èTr Superficie 70.238,21m <sup>2</sup>	COTE-MATEVE	Arr 06	Mme. HAZA NKODIA née SOUKAMA MANANGA Béatrice
12	30.730 du 09/05/2023	Plle(s) 01 Bloc 20 Section BY 2èTr Superficie 17.451,45m <sup>2</sup>	COTE-MATEVE	Arr 06	Ents KOYO: Prosper Fleury, Magalie Mikaelle, Karl Delors, Gracia Virginie et MBORA Guy Noël
13	30.749 du 23/05/2023	Plle(s) 14 Bloc 23 Section BC Superficie 300,00m <sup>2</sup>	MPAKA (KM8)	Arr 03	Ents KOYO: Prosper Fleury, Magalie Mikaelle, Karl Delors, Gracia Virginie et MBORA Guy Noël
14	30.556 du 25/01/2023	Plle(s) 07 Bloc 61 Section BP Superficie 600,00 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Mr. IZANABWO MASSAMBA Edvin Judel
15	30.685 du 03/04/2023	Plle(s) 04 Bloc 53 Section BP Superficie 612,46 m <sup>2</sup>	MPITA	Arr 01	Mr. MIYOUNA Ruppy Glaich Runnel et MALIE CHING ASSA Philippe Tescia
16	25239 du 08/07/2015	Plle(s) 171 Bloc / Section M Superficie 450,00 m <sup>2</sup>	138 avenue KALLY Fayette Mpita	Arr 01	Mme. MAPEMBE Jeannette
17	30.113 du 30/03/2022	Plle(s) 09 Bloc 102 Section BX Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	AVIATION (Mpita)	Arr 01	BOUETOUBASSA Neidy Gladwys, BOUETOUBASSA Ewa Audrey et BOUETOUBASSA Flora Amandine
18	30.473 du 25/11/2022	Plle(s) 03 Bloc 104 Section NI Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	Djeno Village (File Tchimpanana-nanga)	Arr 06	Mme. DJALLO Rama
19	30.474 du 25/11/2022	Plle(s) 05 Bloc 104 Section NI Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	Djéno village (File Tchimpanana)	Arr 06	Mme. NGANGA BINASSALA Rinnelle Lumière
20	30.640 du 08/03/2020	Plle(s) 14 Bloc 88 Section M Superficie 779,39 m <sup>2</sup>	Djéno village (File Tchimpanana)	Arr 06	Mr. NGANGA MBEMBA Jean Merveille Paul
21	30.772 du 09/06/2023	Plle(s) 01, 02, 05 et 06 Bloc 23 Section BM Superficie 2000,00 m <sup>2</sup>	MPITA (derrière Brasco)	Arr 01	Mr. LEBOUCHER Arthur Guillaume Marcellin et Mme. LEBOUCHER née NGALAAMVELE Magjaise
22	30.516 du 19/12/2022	Plle(s) 21 Bloc 84 Section BN Superficie 498,01 m <sup>2</sup>	NGOYO CEMA (File Tchinvassa)	Arr 06	Mr. NGANGOU Gualbert
23	30.638 du 06/02/2023	Plle(s) 01 Bloc 15 Section BY Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	NGOYO-PLAGE (File Tchitouta)	Arr 06	Mr. LOUTINA Djessy - Harvey
24	24.992 du 28/05/2015	Plle(s) 10 Bloc 141 Section BP Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	Côte-Matève(Files kayes kunkwanguila)	Arr 06	Mme. LOUBONDO Véronique
25	30.673 du 29/03/2023	Plle(s) 08 Bloc 73 Section J Superficie 326,19 m <sup>2</sup>	MPITA (Loya)	Arr 01	Mr. LOUNANA David
26	18.514 du 03/02/2010	Plle(s) 16 et 17 Bloc 159 Section BL Superficie 800,00m <sup>2</sup>	MPITA (derrière le camp IGET)	Arr 01	Mme. TCHICAYA Vital née Vimalin Marie Madeleine, TCHICAYA Vital kévin, TCHICAYA Vital Harolf
27	30.886 du 31/07/2023	Plle(s) 20 Bloc 89 Section BK Superficie 291,44m <sup>2</sup>	NGOYO (Fmme MBELO)	Arr 03	Vimalin pierre, TCHICAYA Vital Harry Victor Raoul, TCHICAYA Vital Ashley Myrah Angelina
28	30.663 du 21/03/2023	Plle(s) 13 Bloc 92 Section BX Superficie 500,00m <sup>2</sup>	NGOYO ( File mbelo)	Arr 06	Mr. BILALI Jacques
29	30.682 du 31/03/2023	Plle(s) 03 et 04 Bloc 16 Section BXA Superficie 1000,00 m <sup>2</sup>	MAYINGA (File Tchimbambouka)	Arr 06	Mr. MANKOU-NKOUA Raide Gueria
30	30.712 du 21/04/2023	Plle(s) 02 Bloc 135 Section BM Superficie 500,00 m <sup>2</sup>	Côte-Matève(Files NTUMBA)	Arr 06	Mme. MALONGA DIBANTSIA Rachelle Betty
31	30.747 du 22/05/2023	Plle(s) 05 t 06 Bloc 47 Section BYA Superficie 976,00 m <sup>2</sup>	Côte-Matève(Files Tchinvassa)	Arr 06	Mme. MASSOUNGA Suzanne
32	30.625 du 01/03/2023	Plle(s) 07 Bloc 10 Section N Superficie 507,50m <sup>2</sup>	Village Djeno (File MOUAKOUNOU)	Arr 06	Mme. MIATIDILA Pharamaise Queistone
33	30.627 du 01/03/2023	Plle(s) 01 Bloc 17 Section BJ Superficie 347,88m <sup>2</sup>	MPAKA 120	Arr 06	Mme. BANINA Epouse BOUILLAND Nelly Nadège
34	30.844 du 13/07/2023	Plle(s) 05 et 07 Bloc 249 Section BL Superficie 943,07m <sup>2</sup>	Mpaka (X-OR)	Arr 06	Mr. LOEMBA MOSSI Junior Dorian Francis
			Nanga (File TCHIYOBO)	Arr 06	LOEMBA BOUNDOU Ulrich Christian, LOEMBA Nadine Patricia, LOEMBA Marguerite Kaelle, LOEMBA MOSSI Junoir Dorian Francis

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).



Fait à Pointe-Noire, le 06 Octobre 2023



## RECRUTEMENT 3<sup>ème</sup> COHORTE DE PROJETS TotalEnergies Startup Center APPEL A PROJETS

TotalEnergies Startup Center est l'incubateur mis en place par TotalEnergies EP Congo, dans le cadre de sa démarche sociétale et dont l'ambition est de participer à l'intégration socio professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat au moyen d'un processus d'accompagnement personnalisé d'un an maximum.

Après l'accompagnement de deux cohortes de projets en 2020 et 2023, TotalEnergies Startup Center s'apprête à accueillir une troisième cohorte d'ici novembre 2023 et recherche 10 projets d'entreprises.

### OBJECTIFS :

- Booster votre projet et vous familiariser aux enjeux de l'entrepreneuriat
- Vous outiller pour une recherche de financement efficace et fructueuse

Date : du 25 septembre au 3 novembre 2023

### PROFILS RECHERCHES :

- Nationalité : congolaise
- Age : de 18 à 35 ans
- Territorialité : le projet doit être réalisé par des Congolais sur le territoire congolais.
- Critères : Innovation, impact social et sociétal, faisabilité et potentiel de développement au Congo, conformité aux valeurs de la Compagnie TotalEnergies
- Domaines : Agriculture (culture des terres, transformation, distribution de biens alimentaires, élevage, amélioration des conditions de productions agricoles...), Tourisme, Santé, Artisanat, Petite Industrie, Environnement, Innovation et Technologie, Etc...
- Niveau de maturité : idée de projets jusqu'à startup de moins de 3 ans



CAPACITE : 10 projets

### MODALITES DE PARTICIPATION :

- Faire parvenir votre candidature répondant aux critères ci-dessus en scannant le QR code suivant

### CONDITIONS D'INCUBATION :

- Être disponible à Pointe-Noire pendant la période d'incubation qui est de minimum 12 mois selon la maturité de projet ;
- Participer aux formations et activités mises en place par l'équipe TSC et ses partenaires projets dans le cadre du programme de l'incubation.

### AVANTAGES :

- Hébergement de votre structure dans les locaux de TSC pendant un an,
- Aide à la construction d'un business plan, dossier de financement ou de levée de fonds ;
- Retour d'expérience des anciennes cohortes.

### FINALITES :

- Faire un pitch devant les potentiels investisseurs publics, privés, individualités et structure de garantie pour le financement de son projet.
- Avoir un projet bancaire prêt à faire les levées de fonds pour développer son entreprise.



TotalEnergies

## RECRUTEMENT 3<sup>ème</sup> COHORTE DE PROJETS



Du 25 septembre au 3 novembre 2023



Soumettez votre projet en scannant le QR code



TotalEnergies

TotalEnergies  
Startup Center



## HANDBALL

## Luanda, un gros raté pour le Congo !

Le Congo est rentré sans la moindre victoire du tournoi africain de handball féminin qualificatif pour les Jeux Olympiques-Paris 2024. Il a terminé dernier de la classe, derrière l'Angola, le Cameroun et le Sénégal.

Ce tournoi s'est déroulé du 11 au 14 octobre 2023 à Luanda, capitale de l'Angola. Il a couronné l'équipe nationale du pays hôte, plus forte et, sans doute aussi, plus réaliste et mieux préparée à ce genre de compétition. Pour ce faire, les Angolaises ont battu, tour à tour, le Sénégal (22-21) en match d'ouverture, puis le Congo (30-15) et, enfin, le Cameroun (27-21) lors de l'ultime journée. Ne l'oublions pas : l'Angola a remporté 14 des 16 derniers Championnats d'Afrique des nations. On le voit, elle reste une solide machine de combat, broyeuse et ravageuse. Le Cameroun, deuxième du tournoi, disputera les barrages mondiaux qualificatifs, une compétition qui se déroulera en avril 2024. Les Lionnes indomptables ont, donc, une ultime chance pour espérer se retrouver l'année prochaine à Paris.

## Et le Congo dans tout ça ?

Après le match nul (21-21) concédé d'entrée de compétition, face au Cameroun, on avait compris que le Congo ne disposait pas d'une équipe nationale capable d'arracher un ticket pour les JO. Cela s'est vérifié le 12 octobre, jour de la raclée des Diables-Rouges (15-30) contre l'Angola. La deuxième défaite essuyée face au Sénégal (22-



Les Diables-Rouges dames rentrent les mains vides

27), samedi 14 octobre, est venue confirmer cette assertion. Que faut-il en conclure ? C'est un gros raté pour le Congo, alors qu'on l'avait applaudi il y a quelques mois, précisément en novembre 2022, pour sa remontée sur un podium de Championnat d'Afrique, celui organisé à Dakar. A cette occasion, les Diables-Rouges avaient glané la médaille de bronze en épinglant le pays hôte, le Sénégal, en match de classement. Confirmation de leur étonnante performance, quelques mois plus tôt au 25<sup>e</sup> Championnat du monde féminin, en décembre 2021 en Espagne.

En réalité, la piètre prestation des Diables-Rouges à Luanda était prévisible. Les causes de cette grosse contreperformance ne sont pas à trouver loin : on ne travaille pas, tout simple-

ment. Or, au sport comme dans d'autres domaines de la vie pratique, les résultats ne sont que le fruit d'un travail méthodique, soutenue et planifié. De l'avis de plusieurs Congolais déçus, tout n'a pas été fait pour que les Diables-Rouges se préparent dans de meilleures conditions. Pour obtenir des résultats, il faut se montrer professionnel, disposer des cadres compétents, des pratiquants d'un certain gabarit ayant la force et la puissance qui parlent en compagnie de l'intelligence, mettre en œuvre des préparations scientifiques, multiplier les stages et disputer des rencontres avec des adversaires de valeur. Il n'y a rien de tout cela au Congo, où l'argent fait toujours défaut à la préparation des sportifs. Les Diables-Rouges dames ont échoué à Luanda sur les rudes

rocs de la réalité du sport de haute performance. Ont-elles amorcé une descente aux enfers ? Attention, danger !

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## FOOT FEMININ

Les Diables Rouges juniors dames ont validé leur ticket de disputer le troisième tour préliminaire de la Coupe du monde de la catégorie en dominant la Namibie 3-0 (2-1 à l'aller) le 13 octobre au stade Alphonse Massamba-Débat, lors du match retour du deuxième tour des éliminatoires.

## VOLLEYBALL

## Landry Matsimi Makita optimiste pour les prochaines batailles

Le Congo était absent à la Coupe d'Afrique des nations que l'Egypte a abritée au mois d'août dernier. Une fois de plus, l'argent a fait défaut au voyage de l'équipe nationale. Malgré cette déception, le médecin colonel Landry Matsimi Makita, Team-manager des Diables-Rouges, dit se battre bec et ongles pour préparer ses poulains aux prochaines échéances.

\*Monsieur le Team-Manager, le Congo n'a pas participé à la dernière CAN Volleyball. Cette situation a-t-elle ébranlé votre moral ?

\*\*Il faut dire qu'en manager averti, connaissant les réalités de notre pays, j'ai mené la préparation pour cette campagne auprès des enfants en leur disant qu'il faut qu'on soit préparé à toute éventualité. A trois jours de la compétition, nous avons eu l'annonce comme quoi, le ministère des Sports n'avait pas les moyens financiers pour faire voyager notre équipe nationale. La

déception fut grande. Cette équipe était renforcée par des professionnels venus de la diaspora et d'anciens joueurs outillés. Je déplore que ça se soit passé ainsi, parce que dans cette équipe, il y avait des jeunes qui faisaient leur première entrée en sélection nationale. Certains ont même versé des larmes de déception. Nous étions là pour le soutien psychologique, en leur disant que c'est juste un objectif qui s'est dérobé à nos pieds. On garde le regard fixé vers l'horizon en bon soldats, et puis continuer la marche.

\*Les prochains Jeux africains de volleyball vont se dérouler au Ghana. Avez-vous toujours le moral ?

\*\*Je disais aux jeunes que nous avons plein d'objectifs. Cette équipe nationale a été recomposée. C'est un autre état d'esprit que nous avons ramené au milieu des jeunes volleyeurs qui la composent. Nous les avons préparés en leur disant que nous avons beaucoup d'objectifs devant nous. Quand un objectif s'est dérobé à nos pieds, pas forcément de notre faute, on ne va pas s'arrêter en si bon chemin. Celui-ci ne fait que commencer. L'objectif immédiat s'est échappé. On continue sur le deuxième. Et, justement, notre prochain objectif est la participation aux éliminatoires des Jeux africains pour une finale qui donne droit à la coupe du monde et, éventuellement, aux Jeux olympiques de Paris en 2024. La marche continue, comme dit le chef de l'Etat : « Ensemble, continuons la marche. »

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI



Landry Matsimi

**QuanticoRH**  
Delivering with excellence

Recrutement - Formation - Intérim - Etudes RH  
Management de la Performance & du Talent

Brazzaville le 16 octobre 2023

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS/QRH/001/10/2023

## Justification :

Le Cabinet Quantico RH invite les sociétés informatiques opérant au Congo, ayant une expertise confirmée en matière de maintenance informatique, à manifester leur intérêt pour les services suivants : maintenance du parc des ordinateurs de bureau, portables, imprimantes et serveurs pour le compte d'un de ses partenaires.

Quantico RH prévoit d'inviter les fournisseurs sélectionnés à soumissionner, par le biais d'un appel d'offres, à un stade ultérieur, dans le cadre des conditions susmentionnées. Tous les détails des conditions seront inclus dans le dossier d'appel d'offres

## Résumé de la Proposition :

Maintenance du parc des ordinateurs de bureau, portables et des imprimantes.

## Critères d'éligibilité :

Les sociétés doivent répondre aux critères de sélection ci-après :

- Avoir une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la maintenance informatique ;
- Avoir un statut juridique reconnu par le droit congolais et avoir un siège social dans une ville du pays ;
- Avoir un numéro d'immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Avoir un Numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- Disposer d'une Assurance à Responsabilité Civile ;
- Disposer d'un compte ouvert dans une banque ou tout autre établissement à caractère bancaire reconnu légalement ;
- Disposer de moyens matériels et financiers pouvant être mis en œuvre dans l'accomplissement de type de services demandé ;
- Avoir une adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone, e-mail) ;
- Avoir la justification des références de missions similaires : les références de prestations similaires devront être justifiées par

des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations, accompagnées des pages de garde et de signature des contrats (au moins une dizaine) ;

- Avoir un personnel qualifié et expérimenté, capable de répondre aux besoins de l'entreprise dans les domaines de compétences exigés (fournir les CV de l'équipe technique ainsi que les références de la société). Pour l'exécution de la présente mission, la société doit prévoir une équipe multidisciplinaire comprenant des ingénieurs en réseaux informatiques, des ingénieurs en systèmes, des techniciens en réseaux, techniciens en maintenance des ordinateurs, techniciens de maintenance informatique
- Avoir la capacité et la facilité à se déplacer dans les différentes villes du pays.

Seules les entreprises présélectionnées seront considérées pour la demande de soumission.

- Documentation à soumettre : Les sociétés doivent fournir, mais ne se limitent pas aux documents suivants :

- L'enregistrement légal de l'entreprise ;
- L'immatriculation au Registre du Commerce ;
- Le Numéro d'Identification Unique (NIU) ;
- La présentation de la structure ;
- L'assurance à Responsabilité Civile ;
- L'attestation de domiciliation bancaire ;
- La patente ;
- Le certificat de moralité fiscale ;
- Liste du matériel de la société ;
- CV de l'équipe technique et des différents responsables de la société ;
- Tout autre document pertinent au regard de la présente manifestation.

- Comment soumissionner : les soumissions (version électronique dans une clé USB et version physique) seront déposées au cabinet Quantico RH sous enveloppe scellée, à l'adresse suivante : Avenue de deuxième régiment blindé, camp Clairon, face à l'école militaire des cadets Général Leclerc immeuble ESSEBO 1er étage  
Tel. : +242 06 477 70 20 / 05 578 78 43/06 930 49 01

Brazzaville, République du Congo

- Délai de soumission : au plus tard le 30 octobre 2023 à 15h00 (heure locale).

- Autres détails pertinents, le cas échéant :

Les entreprises intéressées doivent fournir les informations et/ou la documentation indiquant qu'elles sont qualifiées et capables de remplir le contrat en cas d'attribution (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Les entreprises seront sélectionnées conformément aux procédures en vigueur.

L'appel à manifestation d'intérêts ainsi que les documents d'accompagnement (version électronique dans une clé USB et version physique) seront reçus au plus tard le 30 octobre 2023 à 15h00 (heure locale), dans une enveloppe scellée portant la mention « Maintenance du parc des ordinateurs de bureau, portables et des imprimantes » dans son coin supérieur gauche et déposée à l'adresse ci-dessus. Les documents envoyés par e-mail ne seront pas acceptés. Les manifestations d'intérêts reçues après le délai ci-dessus ne seront pas considérées.

Cette expression d'intérêts n'entraîne aucun engagement de la part du cabinet Quantico RH, qu'il soit financier ou autre. Le cabinet Quantico RH se réserve le droit d'accepter ou de rejeter quelques ou toutes les expressions d'intérêts sans aucune obligation d'informer les candidats concernés des raisons.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires aux adresses mail ci-dessous :

[info@quanticorh.com](mailto:info@quanticorh.com) et [info@quanticorh.net](mailto:info@quanticorh.net)

**Madame Mame Bambi NDIAYE DIA**  
Directrice Générale